Rapport financier 2019 consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2019

Nom : Sept-Îles

Code géographique : 97007

Type d'organisme municipal : Municipalité locale

Affaires municipales et Habitation
Québec

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Suzy Lévesque, atteste la véracité du rapport financier consolidé de Sept-Îles (Nom de l'organisme) pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019.

Signature 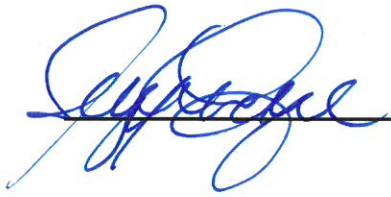 Date 2020-05-15

TABLE DES MATIÈRES

PAGE

États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants 4
Rapport du vérificateur général 4.1

État consolidé des résultats 5
État consolidé de la situation financière 6
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) 7
État consolidé des gains et pertes de réévaluation 7
État consolidé des flux de trésorerie 8

Notes complémentaires aux états financiers consolidés 9

Renseignements complémentaires consolidés
- Informations sectorielles consolidées
  - Résultats détaillés par organismes 10
  - Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes 11
  - Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes 12
  - Situation financière par organismes 13
- Charges par objets 14
- Fonds local d'investissement (FLI) 15
- Fonds local de solidarité (FLS) 16
- Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire 17
- Excédent (déficit) accumulé 18
- Avantages sociaux futurs 19

Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés 21
Analyse des charges consolidées 22

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil municipal de la Ville de Sept-Îles

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Ville de Sept-Îles, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2019 et les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Sept-Îles au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Ville de Sept-Îles inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14, S23-1, S23-2 et S23-3, portent sur l'établissement de l'excédent déficit de l'exercice et la ventilation de l'excédent déficit accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Observations - Informations comparatives

Les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion avec réserve en date du 25 juin 2019.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport du Maire sur la situation financière de la Ville, mais ne comprennent pas les états financiers consolidés et nos rapports de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité

consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans celles-ci, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

·Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

·Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;

·Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

·Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser ses activités;

·Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

·Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Ville pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit de la Ville et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Société de comptables professionnels agréés

CPA auditeur, Permis de comptabilité publique A124966

Sept-Îles, Québec, le 25 mai 2020

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

		Réalisations	
		2019	2018
Revenus			
Taxes	1	53 822 616	51 930 255
Compensations tenant lieu de taxes	2	6 009 624	5 455 525
Quotes-parts	3		
Transferts	4	5 636 176	6 229 093
Services rendus	5	4 781 866	4 451 042
Imposition de droits	6	1 738 317	1 036 301
Amendes et pénalités	7	424 569	384 045
Revenus de placements de portefeuille	8		
Autres revenus d'intérêts	9	1 071 398	1 295 354
Autres revenus	10	2 055 212	1 704 729
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11		
Effet net des opérations de restructuration	12		
	13	75 539 778	72 486 344
Charges			
Administration générale	14	7 953 722	8 287 802
Sécurité publique	15	9 116 011	8 525 727
Transport	16	14 466 783	13 685 395
Hygiène du milieu	17	17 184 993	16 973 433
Santé et bien-être	18	479 015	414 354
Aménagement, urbanisme et développement	19	4 077 241	4 436 325
Loisirs et culture	20	14 839 698	14 952 493
Réseau d'électricité	21		
Frais de financement	22	2 644 926	2 568 386
Effet net des opérations de restructuration	23		
	24	70 762 389	69 843 915
Excédent (déficit) de l'exercice	25	4 777 389	2 642 429
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice			
Solde déjà établi	26	144 951 477	142 309 048
Redressement aux exercices antérieurs (note 22)	27		
Solde redressé	28	144 951 477	142 309 048
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	29	149 728 866	144 951 477

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

Le rapprochement entre les données budgétaires et les données réelles de l'administration municipale est présenté dans les informations sectorielles.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2019

		2019	2018
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	26 378 344	26 343 003
Débiteurs (note 5)	2	11 105 604	13 802 427
Prêts (note 6)	3	647 847	767 847
Placements de portefeuille (note 7)	4	765 873	1 126 142
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	6		
Autres actifs financiers (note 9)	7		
	8	38 897 668	42 039 419
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 10)	10	409 334	4 704 000
Créditeurs et charges à payer (note 11)	11	15 503 878	21 880 800
Revenus reportés (note 12)	12	3 333 934	3 473 202
Dette à long terme (note 13)	13	88 704 947	84 207 258
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	14	1 536 700	1 562 800
	15	109 488 793	115 828 060
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 14)	16	(70 591 125)	(73 788 641)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations (note 15)	17	217 339 320	215 762 737
Propriétés destinées à la revente (note 16)	18	1 032 427	1 136 550
Stocks de fournitures	19	1 766 657	1 711 479
Autres actifs non financiers (note 17)	20	181 587	129 352
	21	220 319 991	218 740 118
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	22	149 728 866	144 951 477

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

		Réalisations	
		2019	**2018**
Excédent (déficit) de l'exercice	1	4 777 389	2 642 429
Variation des immobilisations			
Acquisition	2	(13 017 026)	(13 160 581)
Produit de cession	3	74 843	29 010
Amortissement	4	11 341 933	11 174 769
(Gain) perte sur cession	5	23 667	91 270
Réduction de valeur / Reclassement	6		
	7	(1 576 583)	(1 865 532)
Variation des propriétés destinées à la revente	8	104 123	792 525
Variation des stocks de fournitures	9	(55 178)	(13 829)
Variation des autres actifs non financiers	10	(52 235)	12 159
	11	(3 290)	790 855
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	12		
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	13		
Variation des actifs financiers nets ou de la dette nette	14	3 197 516	1 567 752
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	15	(73 788 641)	(75 356 393)
Redressement aux exercices antérieurs (note 22)	16		
Reclassement de propriétés destinées à la revente	17		
Solde redressé	18	(73 788 641)	(75 356 393)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	19	(70 591 125)	(73 788 641)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Le rapprochement entre les données budgétaires et les données réelles de l'administration municipale est présenté dans les informations sectorielles.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

		2019	2018
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	4 777 389	2 642 429
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement	2	11 341 933	11 174 769
Autres			
- Gain/Perte sur cession d'immob	3	23 667	91 270
- Réduction de valeur	4		103 386
	5	16 142 989	14 011 854
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	6	2 696 823	(2 558 607)
Autres actifs financiers	7		
Créditeurs et charges à payer	8	(6 376 922)	4 422 035
Revenus reportés	9	(139 268)	443 614
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	(26 100)	(1 795 100)
Propriétés destinées à la revente	11	104 123	792 525
Stocks de fournitures	12	(55 178)	(13 829)
Autres actifs non financiers	13	(52 235)	12 159
	14	12 294 232	15 314 651
Activités d'investissement en immobilisations			
Acquisition	15	(13 017 026)	(13 160 581)
Produit de cession	16	74 843	29 010
	17	(12 942 183)	(13 131 571)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	18	(113 396)	(993 099)
Remboursement ou cession	19	593 664	196 878
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	20	( )	( )
Cession	21		
	22	480 268	(796 221)
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	23	12 120 000	11 960 000
Remboursement de la dette à long terme	24	(7 628 886)	(7 654 235)
Variation nette des emprunts temporaires	25	(4 294 666)	(783 000)
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	26	6 576	(41 175)
Autres			
-	27		
-	28		
	29	203 024	3 481 590
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	30	35 341	4 868 449
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	31	26 343 003	21 474 554
Redressement aux exercices antérieurs (note 22)	32		
Solde redressé	33	26 343 003	21 474 554
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	34	26 378 344	26 343 003

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville de Sept-Îles est un organisme municipal existant depuis le 6 février 2003 en vertu du décret 106-2003 du gouvernement du Québec, adopté en vertu de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q,c.0-9).

La Ville de Sept-Îles est constituée des ex-municipalités suivantes : Ville de Sept-Îles, Ville de Moisie et Municipalité de Gallix. La nouvelle ville est régie par la Loi sur les cités et villes du Québec (L.R.Q., c. C-19).

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ces normes.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales par organisme présenté aux pages S13 et S14, ainsi que la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé consolidé à des fins fiscales présentée aux pages S23-1, S23-2 et S23-3.

Dans les informations sectorielles ainsi que dans les notes et renseignements complémentaires, l'expression « administration municipale » réfère à la municipalité excluant les organismes qu'elle contrôle.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariats

Les états financiers consolidés de la Ville de Sept-Îles présentent les actifs, les passifs, les revenus et les dépenses propres à la ville. Ils incluent également les actifs, les passifs, les revenus et les dépenses consolidés, ligne par ligne, des organismes contrôlés faisant partie de son périmètre comptable.

La Ville de Sept-Îles agit en partenariat dans certains dossiers avec la Municipalité Régionale de Comté de Sept-Rivières (M.R.C.). La Ville de Sept-Îles a également conclu des ententes inter-municipales avec le Conseil de bande Innu Takuaikan Uashat Mak Mani-Utenam, de même qu'avec la Ville de Port-Cartier.

a) Périmètre comptable

Le périmètre comptable de la Ville comprend les organismes périmunicipaux suivants :

- La Corporation de Transport Adapté de Sept-Îles inc.;
- La Corporation Touristique de Sept-Îles inc.;
- Développement Économique Sept-Îles inc.;
- La Corporation de la Salle de Spectacle de Sept-Îles inc.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Corporation de Transport Adapté de Sept-Îles inc.

La Ville de Sept-Îles est représentée sur le conseil d'administration de la Corporation de Transport Adapté de Sept-Îles inc. et subventionne cette dernière selon les barèmes du ministère des Transports. En 2019, la Ville a versé une contribution de 237 000 $ incluant une contribution de 137 000 $ en référence avec le service d'un transport collectif - Taxibus.

Ladite corporation est constituée en vertu de la 3e partie de la Loi sur les compagnies du Québec. En 2012, elle a obtenu son statut d'organisme de charité. Elle a été mandatée par la Ville de Sept-Îles pour gérer les opérations de transport sur son territoire. Depuis janvier 2011, elle offre un service de transport par autobus «Interbus» reliant les villes de Sept-Îles et de Port-Cartier.

Au 31 décembre 2019, les états financiers de la Corporation de Transport Adapté de Sept-Îles inc. présentent les éléments suivants :

* Actifs	1 039 930 $
* Passifs	86 638 $
* Actifs nets	953 292 $
* Revenus	1 132 137 $
* Dépenses	1 048 235 $
* Surplus 2019	83 902 $

Corporation Touristique de Sept-Îles inc.

La Ville de Sept-Îles est représentée sur le conseil d'administration de la Corporation Touristique de Sept-Îles inc. et subventionne cette dernière. En 2019, la Ville a versé une contribution de 910 325 $, incluant une contribution de 222 675 $ en référence avec la gestion des activités au Lac des Rapides, ainsi qu'une contribution de 115 525 $ pour la gestion des activités de l'Archipel. De plus, une contribution spéciale de 694 712 $ a été effectuée afin de régulariser les taxes de vente des années antérieures suite à la réponse du ministère du Revenu du Québec à une demande d'interprétation de la Ville de Sept-Îles sur l'assujettissement de ses contributions financières à la TPS et à la TVQ.

Ladite corporation est constituée en vertu de la 3e partie de la Loi sur les compagnies du Québec. Elle a été mandatée par la Ville de Sept-Îles pour gérer et promouvoir le développement de l'activité touristique dans la région de Sept-Îles.

Au 31 décembre 2019, les états financiers de la Corporation Touristique de Sept-Îles inc. présentent les éléments suivants :

* Actifs	340 430 $
* Passifs	130 689 $
* Actifs nets	209 741 $
* Revenus	1 124 259 $
* Dépenses	1 102 409 $
* Surplus 2019	21 850 $

Développement Économique Sept-Îles inc.

La Ville de Sept-Îles est représentée sur le conseil d'administration de Développement Économique Sept-Îles inc. et subventionne cette dernière. En 2019, la Ville a versé une contribution de 310 000 $.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Ladite corporation est constituée en vertu de la 3e partie de la Loi sur les compagnies du Québec. Elle a été mandatée par la Ville de Sept-Îles pour voir à l'expansion industrielle, commerciale et économique de la région de Sept-Îles.

Au 31 décembre 2019, les états financiers de Développement Économique Sept-Îles inc. présentent les éléments suivants :

* Actifs	938 637 $
* Passifs	14 523 $
* Actifs nets	924 114 $
* Revenus	330 742 $
* Dépenses	839 982 $
* Déficit 2019	(509 240 $)

Corporation de la Salle de Spectacle de Sept-Îles inc.

La Ville de Sept-Îles est représentée sur le conseil d'administration de la Corporation de la Salle de Spectacle de Sept-Îles inc. En 2019, la Ville a versé des honoraires de gestion de 237 500 $ en conformité avec la convention de gestion. Elle a également perçu des loyers pour un montant total de 58 000 $.

Ladite corporation est constituée en vertu de la 3e partie de la Loi sur les compagnies du Québec. Elle a été mandatée par la Ville de Sept-Îles pour gérer et promouvoir les activités de la Salle de spectacle.

Au 30 juin 2019, les états financiers de la Corporation de la Salle de Spectacle de Sept-Îles inc. présentent les éléments suivants :

* Actifs	538 723 $
* Passifs	458 455 $
* Actifs nets	80 268 $
* Revenus	1 348 170 $
* Dépenses	1 313 324 $
* Surplus 2019	34 846 $

b) Partenariats

Municipalité Régionale de Comté de Sept-Rivières (M.R.C.)

En plus de l'administration de la M.R.C., la Ville de Sept-Îles, conjointement avec les autres villes membres, doit assumer la planification et le suivi de l'aménagement du territoire, et doit soutenir financièrement le développement économique. De plus, en 2019, la Ville versait une quote-part pour les équipements supralocaux, soit la Station récréotouristique de Gallix, une quote-part pour le projet d'Écopatrouille visant la sensibilisation de la population à la gestion des matières résiduelles, de même qu'une quote-part spéciale pour le service de transport en commun « Interbus » entre les villes de Sept-Îles et de Port-Cartier. La participation de la Ville pour l'exercice 2019 totalise 179 384 $, soit :

* Administration	23 025 $
* Gestion des Matières résiduelles	32 011 $
* Archives	20 157 $

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

* Équipements supralocaux	30 430 $
* Projet Écopatrouille	58 546 $
* Transport « Interbus »	15 215 $

B) Comptabilité d'exercice

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de la comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les éléments de revenus, de charges, d'actifs et de passifs sont constatés au cours de l'exercice où ont lieu les faits et les transactions leur donnant lieu.

Les charges comprennent le coût des biens consommés et des services obtenus au cours de l'exercice et incluent l'amortissement annuel du coût des immobilisations.

Les revenus sont comptabilisés de façon brute en tenant compte des critères de constatations suivants :

- Les revenus de taxes sont constatés lors du dépôt du rôle de perception, revenus faisant l'objet d'ajustement lors de l'envoi de facturation complémentaire résultant d'une modification au rôle d'évaluation;

- Les revenus de paiements tenant lieu de taxes sont constatés lors de l'adoption des règlements annuels de taxation et ajustés lors de l'émission d'un « certificat de l'évaluateur et avis de modification du rôle d'évaluation foncière »;

- Les revenus de transferts sont constatés à l'état consolidé des résultats dans l'exercice au cours duquel ils ont été autorisés par le cédant et durant lequel les critères d'admissibilité, s'il en est, sont atteints. La Ville respecte les dispositions de l'article 1.1 de la Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts, entrée en vigueur le 14 juin 2013, énonçant que seule la partie de la subvention qui est exigible dans l'exercice et autorisée par le Parlement dans l'année financière du gouvernement, doit être comptabilisée;

- Les revenus de services rendus sont constatés lorsque le service est rendu et qu'il donne lieu à une créance;

- Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits;

- Les amendes se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des constats d'infraction;

- Les revenus d'intérêts sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

- Le produit de cession des immobilisations est comptabilisé comme revenu à la date de l'acte de transfert;

- Les revenus de projets et autres revenus sont constatés lorsque tous les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés aux clients et ceux des services lorsqu'ils sont rendus.

Estimations comptables

La préparation des états financiers consolidés de la ville, conformément aux Normes

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Celles-ci ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des prévisions établies par la direction. Les principales estimations comprennent la provision pour créances douteuses, la provision pour pertes sur prêts, la durée d'utilité des immobilisations, les provisions à l'égard des salaires et charges sociales, du passif au titre des frais d'assainissement des sites contaminés, des activités de fermeture et d'après fermeture des sites d'enfouissement et de la provision pour contestations d'évaluation, et enfin, les hypothèses actuarielles liées à l'établissement des charges et des obligations au titre des avantages sociaux futurs.

C) Actifs

S/O

a) Actifs financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Ville consiste à présenter, dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements temporaires ayant une échéance initiale de moins de trois mois, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent entre le découvert et le montant disponible, ainsi que la marge de crédit servant à combler les déficits de caisse.

Prêts

Les prêts sont comptabilisés au coût, déduction faite de toute provision pour moins-value durable, s'il y a lieu.

Placements

Les placements temporaires sont comptabilisés au moindre du coût et de leur juste valeur. Les autres placements sont comptabilisés au coût, déduction faite de toute provision pour moins-value durable, s'il y a lieu.

Perte de valeur et prêts douteux

À la fin de chaque exercice, la Ville détermine s'il existe des indications d'une possible perte de valeur. Ainsi, la valeur comptable est ramenée à la valeur de réalisation estimative. La valeur de réalisation estimative est mesurée par l'actualisation des flux monétaires prévus aux taux d'intérêts réels inhérents aux prêts. Lorsque le montant et le moment de réalisation des flux monétaires futurs ne peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnablement fiable, la valeur de réalisation estimative correspond à la juste valeur de tout élément donné en garantie.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

b) Actifs non financiers

Stocks

Les stocks de fournitures et de matériaux sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Le coût comprend les frais financiers capitalisés pendant la période de construction ou d'amélioration.

Les immobilisations acquises par voie de donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition, avec contrepartie aux revenus de l'exercice.

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Nature des immobilisations	Durée de vie utile
Infrastructures	15 et 40 ans
Aménagements des parcs publics	20 ans
Bâtiments	30 et 40 ans
Améliorations locatives	15 ans
Véhicules	5 et 10 ans
Machinerie lourde	20 ans
Ameublement et équipement de bureau	10 ans
Machinerie, outillage et équipement	10 ans
Équipement informatique et logiciels	5 ans

Aucun amortissement n'est comptabilisé sur les immobilisations en cours ni sur les projets terminés durant l'exercice.

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont comptabilisées au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette, le coût étant déterminé selon la méthode du coût distinct.

Autres actifs non financiers

Les autres actifs non financiers représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice financier pour des services dont la Ville bénéficiera au cours des prochains exercices financiers. Ces frais seront imputés aux charges au moment où la Ville bénéficiera des services acquis.

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

D) Passifs

Provision pour contestations d'évaluation

La provision pour contestations d'évaluation représente une estimation des remboursements, comprenant le capital et les intérêts, pouvant résulter de jugements relatifs à des contestations d'évaluation foncière et à des contestations de codification prévues en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale. La totalité des demandes de révision se sont réglées en date du 30 avril 2020, suivant les décisions du Tribunal administratif du Québec (TAQ) et la provision a été ajustée en fonction desdits règlements en date du 31 décembre 2019.

Passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement

La Ville comptabilise un passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées de déchets solides qu'elle a exploités. Le passif provisionné correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs liés au recouvrement final, à la revégétation, au contrôle des produits de lixiviation, à la qualité des eaux, au contrôle et à la récupération des gaz, à l'acquisition de nouveaux terrains devant servir de zones tampons et à l'entretien des divers systèmes de contrôle et de drainage. Ces coûts estimatifs sont comptabilisés en fonction de la capacité utilisée des sites. Les hypothèses relatives au calcul de ces coûts sont révisées périodiquement pour tenir compte des progrès dans la gestion des décharges contrôlées de déchets solides.

Passif au titre des frais d'assainissement des sites contaminés

La Ville comptabilise un passif au titre des frais d'assainissement des sites contaminés lorsque l'application de mesures correctives est probable et que les coûts de ces mesures peuvent être estimés de façon raisonnable.

Subventions reportées du gouvernement du Québec

Les subventions reçues du gouvernement du Québec sont, dans un premier temps, comptabilisées à titre de subventions reportées lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un deuxième temps, les subventions reportées sont diminuées et un montant équivalent de revenus de subvention est comptabilisé à mesure que les conditions relatives au passif sont remplies.

Revenus reportés

Les montants perçus à l'égard du fonds de parcs et terrains de jeux sont comptabilisés à titre de revenus reportés et constatés à l'état des résultats lors de leur utilisation aux fins prévues par le fonds.

Les montants perçus à l'égard du fonds régional à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques sont comptabilisés à titre de revenus reportés et constatés à l'état des résultats lors de leur utilisation aux fins prévues par le fonds.

Les montants perçus à l'égard du fonds de stationnement sont comptabilisés à titre de revenus reportés et constatés à l'état des résultats lors de leur utilisation aux fins prévues par le fonds.

Frais reportés liés à la dette à long terme

Les frais d'émission liés à la dette à long terme sont reportés et amortis sur la durée de

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

chaque emprunt concerné selon la méthode linéaire. Le solde non amorti est inclus aux frais reportés liés à la dette à long terme. La dette à long terme est présentée nette de ces frais à l'état de la situation financière.

E) Revenus

Les subventions en provenance des gouvernements sont constatées et comptabilisées aux revenus dans l'année financière au cours de laquelle elles sont autorisées par le cédant et que les critères d'admissibilité ont été respectés par la Ville, sauf dans la mesure où les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. La Ville comptabilise alors une transaction aux dépenses à taxer ou à pourvoir dans le futur aux fins de taxation, amortie au fur et à mesure que les stipulations sont rencontrées.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

F) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la Ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

En plus des prestations de retraite, ces avantages comprennent notamment :

- les avantages complémentaires de retraite comme l'indemnité de retraite;
- la couverture des soins de santé, et;
- l'assurance vie offerte aux retraités.

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 ("la Loi"). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif, s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante : Répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la Ville en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2019 selon la méthode suivante : Valeur liée au marché - 5 ans.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés, l'excédent pouvant faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir aux fins de taxation.

L'excédent de la charge de l'exercice sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisés peut faire l'objet en contrepartie d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir aux fins de taxation.

Le déficit initial au titre des avantages sociaux futurs constaté en date du 1er janvier 2007 correspond à la somme des déficits initiaux moins les surplus initiaux en prenant en considération tous les régimes, capitalisés et non capitalisés. La constatation s'est faite par redressement du surplus (déficit) accumulé non affecté des exercices antérieurs. Ce redressement fait l'objet en contrepartie d'un montant au titre de dépenses constatées à taxer ou à pourvoir dans le futur aux fins de taxation.

G) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales :

Appariement fiscal pour revenus de transfert - Ententes de partage :

- pour la démarcation des intérêts et du capital : dans l'exercice subséquent;
- pour le redressement de 2013, sans financement à long terme en attendant les transferts : au fur et à mesure de la constatation du revenu de transfert.

Frais d'assainissement pour les sites contaminés :

- pour le passif constaté au 1er janvier 2015 : sur la durée s'échelonnant jusqu'au moment prévu de la réalisation des travaux d'assainissement, incluant la période de décontamination, de chacun des sites contaminés.

Les recouvrements éventuels de coûts reliés à des transferts gouvernementaux et à de la facturation à des partenaires impliqués dans l'assainissement des sites, s'ils étaient confirmés et rencontraient les critères de comptabilisation, pourraient conduire à une réduction du passif dans le futur.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

H) Instruments financiers

S/O

I) Autres éléments

Affectations

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds impliquant les comptes de l'excédent accumulé. Les affectations ne constituent ni des revenus ni des dépenses de fonctionnement ou d'investissement.

3. Modification de méthodes comptables

La Ville de Sept-Îles a adopté le chapitre SP3430, « Opérations de restructuration » pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019. Ce chapitre établit des normes sur la comptabilisation des opérations de restructuration et sur les informations à fournir à leur sujet, par les cédants et les cessionnaires qui transfèrent et reçoivent respectivement des actifs et/ou des passifs ainsi que la responsabilité des programmes ou activités auxquels ils se rattachent. L'adoption de ce chapitre n'a eu aucune incidence sur les montants comptabilisés ou sur les informations à fournir dans les états financiers consolidés de la ville au cours de la période considérée.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

		2019	2018
4. Trésorerie et équivalents de trésorerie			
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	24 870 456	24 744 402
Découvert bancaire	2	( )	( )
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	3		
Autres éléments			
- Org. contrôlés - Fonds caisse	4	1 079 339	1 398 601
- Org. contrôlés - Découvert	5		
- Org. - Placements temporaires	6	428 549	200 000
-	7		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	8	26 378 344	26 343 003
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	9	11 507 115	9 763 059
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	10		

Note

5. Débiteurs			
Taxes municipales	11	1 275 195	4 379 360
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	12	1 454	6 593
Gouvernement du Québec et ses entreprises	13	4 234 691	6 004 768
Gouvernement du Canada et ses entreprises	14	1 882 674	1 083 094
Organismes municipaux	15	426 732	238 574
Autres			
- Administration municipale	16	2 884 775	1 766 394
- Organismes contrôlés (nets)	17	400 083	323 644
	18	11 105 604	13 802 427
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	19		
Organismes municipaux	20		
Autres tiers	21	28 886	40 710
	22	28 886	40 710
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	23	337 668	1 328 222

Note

6. Prêts			
Prêts à un office d'habitation	24	197 847	197 847
Prêts à un fonds d'investissement	25		
Autres			
- Prêt - Vieux-Quai en Fête	26	50 000	70 000
- Prêt - Stationde ski Gallix	27	400 000	500 000
	28	647 847	767 847
Provision pour moins-value déduite des prêts	29		

Note

La Ville de Sept-Îles a signé une convention de prêt en date du 26 janvier 2017 avec le

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Vieux-Quai en Fête, convention dans laquelle cet organisme empruntait à la Ville de Sept-Îles un montant de 100 000 $ pour combler le déficit de l'édition 2015 de la fête familiale annuelle et ainsi régler les fournisseurs impayés et assurer la pérennité de l'évènement.

Ce prêt était remboursable en cinq (5)versements annuels égaux de 20 000 $, débutant en février 2017 et se terminant en 2021. En mars 2018, le conseil municipal autorisait, par résolution, le report partiel d'un montant de 10 000 $ sur le remboursement de 2018, lequel remboursement devant se faire au plus tard la sixième année du prêt, soit en 2022.

Finalement, le 14 mai 2018, par sa résolution no 1805-295, le conseil municipal accordait un prêt de 500 000 $ au Comité de relance de la Station de ski de Gallix inc., et ce, pour pallier au manque de liquidité provenant des engagements (promesses de dons) à recevoir au cours des cinq (5) prochaines années. Le prêt est sans intérêt et remboursable en 5 versements annuels égaux, échéant en 2023.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

		2019	2018
7. Placements de portefeuille			
Placements à titre d'investissement	30	331 072	420 513
Autres placements	31	434 801	705 629
	32	765 873	1 126 142
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	33	284 801	705 629
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	34		

Note

Autres placements(organismes contrôlés) :

Placements affectés à la réserve pour autobus totalisant 234 801 $ provenant de la Corporation de Transport Adapté de Sept-Îles inc., en date du 31 décembre 2019 (280 629 $ en 2018). Placement de 50 000 $ de Développement Économique Sept-Îles inc. affecté au fonds stratégique et d'urgence,en date du 31 décembre 2019 (425 000 $ en 2018).

8. Avantages sociaux futurs

Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	35	2 846 000	2 836 800
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	36	(4 382 700)	(4 399 600)
	37	(1 536 700)	(1 562 800)
Charge de l'exercice			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	38	2 028 600	1 884 800
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	39	417 100	458 600
Régimes à cotisations déterminées	40		
Autres régimes (REER et autres)	41		
Régimes de retraite des élus municipaux	42	65 702	60 241
	43	2 511 402	2 403 641

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note

9. Autres actifs financiers

Propriétés destinées à la revente (note 16)	44	
Autres	45	
	46	

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

	2019	2018

10. Emprunts temporaires

Les différents emprunts temporaires dont le maximum autorisé est de 3 450 000 $ portent intérêts au taux de base (TB) plus 0,50 % et se détaillent comme suit :

	2019	2018
Règlement # 2018-392 :	0 $	2 554 000 $
Règlement # 2018-399 :	0	880 000
Règlement # 2016-405 :	0	1 270 000
Règlement # 2018-415 :	387 000	0
	387 000 $	**4 704 000 $**

À ces montants se rajoute l'emprunt temporaire de la Corporation de la Salle de Spectacle de Sept-Îles inc. constitués de prêts à demande, au taux préférentiel majoré de 2 %, garantis par deux hypothèques aux montants de 1 300 000 $ et de 260 000 $ sur les subventions à recevoir relatives au « Projet de remplacement des équipements techniques ».

Le montant emprunté en date du 31 décembre 2019 est de 22 334 $ (0 $ en 2018).

11. Créditeurs et charges à payer

Fournisseurs	47	4 246 300	5 800 605
Salaires et avantages sociaux	48	3 837 368	4 849 708
Dépôts et retenues de garantie	49	2 777 555	2 397 965
Provision pour contestations d'évaluation	50	117 768	4 670 724
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	51	2 388 174	2 064 769
Assainissement des sites contaminés	52	1 160 000	1 050 000
Autres			
- Intérêts courus - Dettes L.T.	53	790 461	794 759
- Organismes contrôlés (nets)	54	186 252	252 270
-	55		
-	56		
-	57		
	58	15 503 878	21 880 800

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

12. Revenus reportés

Taxes perçues d'avance	59	184 989	156 997
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	60	2 135 380	1 871 227
Fonds de développement des territoires	61		
Fonds parcs et terrains de jeux	62	7 626	7 626
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	63		
Société québécoise d'assainissement des eaux	64		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	65	27 500	27 500
Autres contributions des promoteurs	66		
Fonds de redevances réglementaires	67		
Autres			
- Administration municipales	68	673 649	1 148 479
- Organismes contrôlés (nets)	69	304 790	261 373
-	70		
-	71		
	72	3 333 934	3 473 202

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

						2019	2018
13. Dette à long terme	**Taux d'intérêt de**	**Taux d'intérêt à**	**Échéance de**	**Échéance à**			
Obligations et billets en monnaie canadienne	1,25	4,10	2020	2048	73	88 841 000	84 347 000
Obligations et billets en monnaies étrangères					74		
Gains (pertes) de change reportés					75		
					76		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises	2,99	4,79	2020	2023	77	1 070	3 957
Organismes municipaux					78		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					79		
Autres					80		
					81	88 842 070	84 350 957
Frais reportés liés à la dette à long terme					82	(137 123)	(143 699)
					83	88 704 947	84 207 258

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets			Autres dettes à long terme			Total 2019
		Avec fonds d'amortissement		Sans fonds d'amortissement		Location-acquisition	Autres	
2020	84		92	7 807 000	100	109	930 117	7 807 930
2021	85		93	7 574 000	101	110	44 118	7 574 044
2022	86		94	6 945 000	102	111	47 119	6 945 047
2023	87		95	7 140 000	103	112	49 120	7 140 049
2024	88		96	6 376 000	104	113	121	6 376 000
2025 et +	89		97	52 999 000	105	114	122	52 999 000
	90		98	88 841 000	106	115	1 070 123	88 842 070
Intérêts et frais accessoires					107	( )	124	( )
	91		99	88 841 000	108	116	1 070 125	88 842 070

Note

		2019	2018
14. Actifs financiers nets (dette nette)			
Revenant à (à la charge de)			
L'organisme municipal	126	(61 241 649)	(64 745 568)
Tiers			
Gouvernement du Québec - revenus futurs découlant d'ententes	127	(9 320 590)	(9 002 363)
Autres	128	(28 886)	(40 710)
	129	(70 591 125)	(73 788 641)

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

15. Immobilisations		Solde au début		Addition		Cession / Ajustement		Solde à la fin
COÛT								
Infrastructures								
Eau potable	130	66 291 442	158	2 607 164	185		212	68 898 606
Eaux usées	131	64 915 591	159	915 469	186		213	65 831 060
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	132	145 761 082	160	4 481 907	187		214	150 242 989
Autres	133	56 746 098	161	3 289 117	188		215	60 035 215
Réseau d'électricité	134		162		189		216	
Bâtiments	135	66 490 837	163	877 493	190		217	67 368 330
Améliorations locatives	136	86 878	164		191		218	86 878
Véhicules	137	8 979 747	165	618 300	192	107 909	219	9 490 138
Ameublement et équipement de bureau	138	4 047 645	166	234 658	193		220	4 282 303
Machinerie, outillage et équipement divers	139	10 402 008	167	634 169	194	589 025	221	10 447 152
Terrains	140	2 978 991	168	1 878	195		222	2 980 869
Autres	141	1 443 282	169	34 478	196	(23 345)	223	1 501 105
	142	428 143 601	170	13 694 633	197	673 589	224	441 164 645
Immobilisations en cours	143	7 112 675	171	(677 607)	198		225	6 435 068
	144	435 256 276	172	13 017 026	199	673 589	226	447 599 713
AMORTISSEMENT CUMULÉ								
Infrastructures								
Eau potable	145	36 655 530	173	1 475 890	200		227	38 131 420
Eaux usées	146	31 788 370	174	1 484 745	201		228	33 273 115
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	147	83 263 624	175	3 671 620	202		229	86 935 244
Autres	148	26 547 222	176	1 910 176	203		230	28 457 398
Réseau d'électricité	149		177		204		231	
Bâtiments	150	27 877 751	178	1 536 826	205		232	29 414 577
Améliorations locatives	151	40 544	179	5 792	206		233	46 336
Véhicules	152	3 280 690	180	543 284	207	91 952	234	3 732 022
Ameublement et équipement de bureau	153	3 447 193	181	154 863	208		235	3 602 056
Machinerie, outillage et équipement divers	154	5 511 515	182	469 744	209	508 233	236	5 473 026
Autres	155	1 081 100	183	88 993	210	(25 106)	237	1 195 199
	156	219 493 539	184	11 341 933	211	575 079	238	230 260 393
VALEUR COMPTABLE NETTE	157	215 762 737					239	217 339 320
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations								
Coût	240		243		245		247	
Amortissement cumulé	241	( )	244	( )	246	( )	248	( )
Valeur comptable nette	242						249	

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

		2019	2018
16. Propriétés destinées à la revente			
Immeubles de la réserve foncière	250	728 089	827 817
Immeubles industriels municipaux	251	304 338	308 733
Autres	252		
	253	1 032 427	1 136 550
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 9)	254		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	255	1 032 427	1 136 550
Note			

17. Autres actifs non financiers			
Frais payés d'avance			
- Administration municipale	256	135 651	69 679
-	257		
-	258		
Autres			
- Taxes de secteur	259	28 290	21 534
- Organismes contrôlés (nets)	260	17 646	38 139
	261	181 587	129 352
Note			

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

18. Obligations contractuelles

1) La Ville de Sept-Îles s'est engagée envers l'Office Municipal d'Habitation de Sept-Îles à combler 10 % du déficit de cet organisme conformément aux dispositions de la Loi sur la Société d'habitation du Québec.

2) La Ville est également responsable financièrement du déficit d'opération de la Corporation de Transport Adapté de Sept-Îles inc. qui fut mandatée par la Ville pour assurer un service complet de transport adapté pour les personnes en perte d'autonomie ou ayant un handicap. Également, depuis juillet 2005, l'organisme assure un service de transport collectif sous la dénomination «Taxibus».

3) La Ville de Sept-Îles a signé différents contrats qui viennent à échéance jusqu'en 2024. Les versements futurs s'élèvent à environ 23 353 078 $ et comprennent les contrats suivants :

a) Cueillette & transport des matières résiduelles et recyclables (résidentiel et commercial) & gestion des écocentres

La Ville s'est engagée par contrats, pour la cueillette des matières résiduelles et recyclables sur son territoire ainsi que pour l'exploitation des écocentres. Les montants à payer, suivant ces contrats, se chiffrent à 15 288 015 $. Le solde de l'engagement au 31 décembre 2019 est de 7 690 619 $ et les paiements minimums exigibles jusqu'en décembre 2024 sont les suivants :

2020	2 307 225 $
2021	2 340 242 $
2022	2 348 573 $
2023	447 451 $
2024	247 128 $

b) Services professionnels en évaluation foncière

La Ville s'est engagée, par contrat, sur une durée de soixante-douze (72) mois, soit du 1er novembre 2014 au 31 octobre 2020, pour les services d'évaluation foncière. Le montant à payer, suivant ce contrat, se chiffre à 4 572 257 $. Le solde de l'engagement au 31 décembre 2019 est de 474 004 $ et les paiements s'échelonneront jusqu'en octobre 2020.

c) Opération du lieu d'enfouissement sanitaire (LET)

La Ville s'est engagée, par contrats, pour l'entretien de son lieu d'enfouissement sanitaire incluant l'enfouissement, le broyage,le tri, les échantillonnages et analyses des biogaz et des eaux souterraines, les vidanges des bassins et toutes autres opérations d'exploitation du LET. Les montants à payer, suivant ces contrats, se chiffrent à 8 419 310 $. Le solde de l'engagement au 31 décembre 2019 est de 5 873 107 $ et les paiements minimums exigibles jusqu'en décembre 2024 sont les suivants :

2020	1 646 542 $
2021	1 526 746 $
2022	1 337 228 $
2023	1 327 069 $
2024	35 522 $

d) Entretien et opérations liés à la gestion des eaux usées

La Ville s'est engagée, par contrats, pour l'entretien des stations de pompage d'égout,

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

l'entretien préventif des soufflantes des eaux usées ainsi que pour l'analyse des échantillons des eaux usées et des sols . Les montants à payer, suivant ces contrats, se chiffrent à 4 478 049 $. Le solde de l'engagement au 31 décembre 2019 est de 259 454 $ et les paiements minimums exigibles jusqu'en décembre 2024 sont les suivants :

2020	141 814 $
2021	86 125 $
2022	13 046 $
2023	9 141 $
2024	9 328 $

e) Entretien du dépôt à neige

La Ville s'est engagée, par contrat, sur une durée de cinq (5) ans, soit du 1er novembre 2015 au 1er mai 2020, pour l'entretien du dépôt à neige. Le montant à payer, suivant ce contrat, se chiffre à environ 563 780 $. Le solde de l'engagement au 31 décembre 2019 est de 72 756 $ et les paiements s'échelonneront jusqu'en mai 2020.

f) Entretien des chemins en hiver, des stationnements et autres

La Ville s'est engagée, par contrats, relativement à l'entretien des chemins en hiver, aux déneigements des stationnements, promenade et bornes-fontaines. Les montants à payer, suivant ces contrats, se chiffrent à 6 295 359 $. Le solde de l'engagement au 31 décembre 2019 est de 4 407 417 $ et les paiements minimums exigibles jusqu'en décembre 2024 sont les suivants :

2020	1 149 094 $
2021	1 102 046 $
2022	1 030 585 $
2023	764 104 $
2024	361 588 $

g) Entretien des bâtiments municipaux

La Ville s'est engagée, par contrats, pour l'entretien ménager de ses différents bâtiments de même que pour l'entretien de ses systèmes de climatisation et de réfrigération. Les montants à payer, suivant ces contrats, se chiffrent à environ 3 412 720 $. Le solde de l'engagement au 31 décembre 2019 est de 1 122 946 $ et les paiements minimums exigibles jusqu'en 2024 sont les suivants :

2020	643 538 $
2021	280 658 $
2022	118 981 $
2023	64 802 $
2024	14 967 $

h) Traitement des matières récupérées

La Ville s'est engagée, par contrat, sur une durée de cinq (5) ans, soit du 1er septembre 2016 au 31 août 2021 pour le traitement des matières récupérées. Le montant à payer, suivant ce contrat, se chiffre à environ 3 513 437 $. Le solde de l'engagement au 31 décembre 2019 est de 1 208 980 $ et les paiements minimums exigibles jusqu'en 2021 sont les suivants :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

2020	723 462 $
2021	485 518 $

i) Assurances collectives

La Ville s'est engagée, par contrat, pour une durée d'un (1) an, soit pour la période du 1er juillet 2019 au 30 juin 2020, et ce, pour le régime d'assurance collective (soit l'assurance-vie, l'assurance-salaire de longue durée et l'assurance maladie). Le montant à payer, suivant ce contrat, se chiffre à environ 1 117 200 $. Le solde de l'engagement au 31 décembre 2019 est de 558 600 $ et les paiements s'échelonneront jusqu'en juin 2020.

j) Autres contrats

La Ville s'est également engagée à verser des montants au-delà de l'exercice financier 2019, et ce, en relation avec divers contrats, tels, le contrôle des insectes piqueurs, le transport des conteneurs des secteurs au LET, l'entretien des photocopieurs numériques, le soutien du logiciel de gestion du territoire, les lignes téléphoniques - Centrex et affaires, la téléphonie IP, les auditeurs externes, les actuaires et autres engagements. Les montants à payer, suivant ces contrats, se chiffrent à environ 2 552 866 $. Le solde de ces engagements au 31 décembre 2019 est de 1 685 195 $ et les paiements minimums exigibles jusqu'en 2024 sont les suivants :

2020	1 071 073 $
2021	311 763 $
2022	155 049 $
2023	76 596 $
2024	70 714 $

Fonds de gestion post-fermeture de son lieu d'enfouissement technique (LET)

La Ville de Sept-Îles a signé, le 28 octobre 2004, une convention de fiducie pour la constitution d'un fonds de gestion post-fermeture de son lieu d'enfouissement sanitaire. En vertu de cette convention issue du décret no. 1173-2002, à partir du 2 octobre 2002, concernant la délivrance d'un certificat d'autorisation pour l'agrandissement du site d'enfouissement, la Ville s'engageait à verser au patrimoine fiduciaire un minimum de 2,01 $ pour chaque mètre cube de matières résiduelles enfouies au lieu d'enfouissement sanitaire.

La durée prévue révisée en 2013 de cette fiducie était de 22 ans, soit jusqu'en 2035 ou avant, dans le cas où la capacité maximale de l'aire d'enfouissement sanitaire autorisée serait atteinte, soit 1 253 500 mètres cubes, et la contribution de la Ville fut alors révisée à 3,81 $, tel que confirmée le 28 novembre 2014 par le ministère, et ce, pour la période du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2018. La révision des coûts de gestion postfermeture du LET pour la période de 2019 à 2023 a été révisée et la contribution s'élève maintenant à 5,21 $ / m3, tel que confirmée le 12 août 2019 par le ministère, et après révision des volumes annuels moyens, la durée de vie résiduelle réévaluée à 14,3 ans, soit jusqu'en 2032.

La contribution versée en date du 31 décembre 2019, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2019, s'élève à 275 244 $ et l'avoir de la fiducie au 31 décembre 2019 s'élève à 2 388 175 $.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

19. Droits contractuels

Les droits contractuels sont estimés à 21 935 670 $. Ils représentent des revenus futurs auxquels la Ville aura droit en vertu d'ententes déjà conclues. Ils comprennent des revenus de transferts de 14 288 200 $, des services rendus de 3 734 450 $, de même que des baux et autres locations de locaux pour 3 913 020 $.

L'échéancier des droits contractuels est établi comme suit :

2020	2021	2022	2023	2024	2025 et +	Total
3 303 265 $	3 029 960 $	2 899 345 $	2 247 525 $	2 061 275 $	8 394 300 $	21 935 670 $

20. Passifs éventuels

Expropriation - Terrain destiné à un site de traitement des eaux usées

Une expropriation a été entrepris visant une partie des terrains de l'entreprise Seven Island Developement dans le secteur Moisie. En effet, l'expropriation vise l'acquisition de terrains destinés à supporter le site de traitement des eaux usées du secteur. Une indemnité provisionnelle de l'ordre de 55 000 $ a été versée à l'expropriée. Suite à ce versement, la Ville est devenue propriétaire de l'immeuble. Cependant, l'indemnité finale sera finalisée seulement à la fin des travaux puisque les experts de la Ville devront identifier le besoin d'une zone tampon, le cas échéant.

Il est prématuré dans ce cas d'évaluer quelque somme que ce soit en sus de l'indemnité déjà versée.

a) Cautionnements et garanties

Description		Montant initial des cautions	Solde des cautionnements 2019	Solde des cautionnements 2018
MDDELCC (Environnement)		300 000	300 000	300 000
Friperie et Centre de dépannage SI		450 000	337 500	367 500
MOCSI		42 000	42 000	42 000
SPCA		5 000	5 000	5 000
	262	797 000	684 500	714 500

Maison des Organismes Communautaires de Sept-Îles (MOCSI) :

Le 27 janvier 2014, suivant une résolution du conseil municipal, la Ville de Sept-Îles autorisait un contrat de cautionnement en relation avec l'augmentation d'une limite de marge de crédit passant ainsi de 30 000 $ à 42 000 $. En date du 31 décembre 2019, le crédit était inutilisé.

Société pour la Prévention de la Cruauté envers les Animaux de la Côte-Nord (SPCA) :

Le 9 janvier 2012, suivant une résolution du conseil municipal, la Ville de Sept-Îles acceptait de cautionner la SPCA pour un montant de 5 000 $ relativement à l'émission d'une carte de crédit, et ce, afin de faciliter les achats auprès de certains fournisseurs. En

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

date du 31 décembre 2019, le crédit était de 1 985 $.

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques(MDDELCC) :

À la demande du MDDELCC, la Ville contractait auprès de ses assureurs, un cautionnement en référence à la « Loi sur la qualité de l'environnement - Règlement sur l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles » pour un montant de 300 000 $, renouvelé pour une période de trois ans, échéant le 19 juillet 2021.

Friperie et Centre de dépannage Sept-Îles inc. :

Le 18 février 2016, le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire autorisait la Ville de Sept-Îles à se porter caution des obligations de l'organisme auprès de la BMO-Banque de Montréal pour un emprunt de 450 000 $ sur 15 ans, selon les termes d'une convention de prêt datée du 20 janvier 2016, et ce, suivant la résolution du conseil municipal adoptée le 25 janvier 2016.

b) Auto-assurance

S/O

c) Poursuites

S/O

d) Autres

S/O

21. Actifs éventuels

Instabilité des terrains - Secteur du haut Sainte-Famille

La Ville de Sept-Îles est aux prises avec une problématique d'affaissement de sol de terrains résidentiels situés dans le secteur Sainte-Famille, touchant notamment les rues Roméo-Vachon, du Père-Conan, Joséphat-Méthot, Pierre-Migneault et Comeau.

De façon plus particulière, ces problèmes d'affaissement de sol ont entraîné des problèmes structuraux à de nombreuses résidences construites sur des terrains vendus par la Ville.

En raison desdits affaissements, la Ville a dû, dans un premier temps, verser des indemnités totalisant la somme de 288 000 $ pour dépenses encourues par des acheteurs de terrains sur la rue Pierre-Migneault.

Afin de circonscrire l'ampleur de la problématique, la Ville a dû engager des honoraires professionnels afin d'obtenir différentes expertises, notamment en géotechnique, arpentage ou autres, totalisant la somme de 735 0000 $ au 31 décembre 2019.

De plus, trente-deux (32) résidences ont dû être relocalisées sur des terrains substituts, aux frais de la Ville, pour une dépense totale estimée à 10 274 000 $. Ces dépenses de relocalisation ont été financées par le biais d'un règlement d'emprunt de 5 170 000 $ et par les fonds généraux pour un montant de 5 104 000 $.

Par ailleurs, la Ville maintient une surveillance des sols pour quelque soixante-dix (70) résidences additionnelles, par le biais notamment d'un monitorage d'arpentage. Suivant

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

cette surveillance, la municipalité devait procéder à l'acquisition de douze (12) unités d'habitation pour un montant d'environ 3 100 000 $. À ce jour, dix (10) résidences ont été acquises pour 2 632 000 $ et ont été revendues pour un montant de 1 410 950 $. Étant donné que ces résidences sont affectées par une problématique d'affaissement et nécessitaient des réparations importantes, ces ventes ont été faites sans garantie légale, le prix d'achat ayant été fixé en conséquence.

En terminant, la Ville a intenté un recours en responsabilité civile concernant ces mêmes évènements à l'encontre du Groupe Qualitas inc., lui réclamant une somme dépassant les 12 400 000 $, afin de se faire indemniser pour les dommages causés à la Ville, notamment pour frais de relocalisation des résidences touchées, indemnités versées aux résidents touchés et perte d'infrastructures municipales, laquelle somme à parfaire lorsque la totalité des dommages subis par la Ville sera connue.

Contestations - Demande de compensation tenant lieu de taxes

La Ville de Sept-Îles a adressé à l'Administration portuaire de Sept-Îles des demandes de paiement pour les années 2016, 2017, 2018 et 2019 en remboursement d'impôt (PERI) pour les immeubles fédéraux en fonction des valeurs compensables identifiées par l'évaluateur, et ce, selon la répartition fiscale au rôle d'évaluation, lesquelles tiennent compte d'ajout de valeur importante à leur propriété en 2016 provenant de l'acquisition de terrains de même que de la construction d'un abri au quai multiusager.

Malgré les discussions entre les évaluateurs et les procureurs des entités respectives, l'Administration portuaire est en désaccord avec le prix unitaire de la valeur des terrains et le fait de porter au rôle l'abri du quai multiusager. Compte tenu du différend non conciliable des professionnels et de l'importance des montants en cause, il a été convenu avec les directions respectives, d'amener ce dossier en arbitrage, et ce, selon la procédure établie par le gouvernement fédéral dans le but de régler les différends. Dans ce contexte, le 27 mai 2019, la Ville de Sept-Îles a mandaté un aviseur légal pour procéder à une requête auprès du Comité consultatif afin de réviser les valeurs aux fins de paiements en remplacement d'impôts et de représenter la Ville dans ce dossier.

Des demandes de révisons ont été déposées devant le Comité consultatif sur le règlement des différends pour les années 2016 à 2019 inclusivement, et ce, suite à la réception des mentions « paiement final » de la part de l'Administration portuaire.
En regard à ce dossier, une conférence téléphonique a eu lieu le 23 décembre 2019 avec le représentant délégué par le programme PERI. Lors de cette conférence, le représentant de l'Administration portuaire a signifié de façon formelle que l'abri du quai multiusager ne devait pas être porté au rôle. De ce fait, le représentant délégué par le programme PERI n'a pas juridiction pour déterminer si cet équipement et/ou construction doit être reconnu à titre de propriétés fédérales sujettes à compensation.

Dans ce contexte, le 15 janvier 2020 la Ville a déposé une requête auprès de la Cour fédérale afin de faire valoir ce point. Or, l'Administration portuaire a répliqué par une requête en radiation de la demande auprès de la Cour fédérale sous prétexte que la requête a été déposée en dehors des délais prescrits. Conséquemment, la Ville a contesté cette requête en irrecevabilité de deux façons, lesquelles devaient être présentées à la Cour fédérale en simultané le 17 mars 2020, date qui a été reportée compte tenu de la situation liée à la COVID-19.

Le 23 avril 2020, une demande de contrôle judiciaire a été déposée par la Ville à la Cour fédérale, et ce, pour y ajouter la question de la qualification de l'abri du quai pour l'année 2020.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Par ailleurs, une rencontre est prévue en septembre prochain avec le représentant délégué par le programme PERI, les représentants de l'Administration portuaire et ceux de la Ville de Sept-Îles afin de faire le point sur la valeur des terrains du bloc Z et sur la prétention de l'Administration portuaire à l'effet qu'il y aurait des claims miniers dont la Ville n'aurait pas tenu en compte et pour lesquels des terrains auraient été portés au rôle. De plus, cette rencontre aura pour but d'établir la valeur de l'abri du quai dans l'éventualité où la Cour fédérale confirmerait que cet actif est compensable.

Les demandes de paiements adressées à l'Administration portuaire de Sept-Îles en remboursement d'impôt (PERI) pour les immeubles fédéraux pour les années 2016, 2017, 2018 et 2019 totalisent 3 176 313 $.

Selon l'évaluation de l'Administration portuaire, les demandes de paiements pour ces mêmes années devraient totaliser 895 804 $, soit une différence de 2 280 509 $.

22. Redressement aux exercices antérieurs

S/O

23. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) ne comportent pas de comparaison avec des données budgétaires consolidées.

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par la Ville, lors de la séance spéciale du 17 décembre 2018, est présentée dans les informations sectorielles.

De plus, certains postes budgétaires ont fait l'objet de réaffectations suivant des résolutions du conseil municipal au cours de l'exercice 2019, lesquelles ne sont pas reflétées dans les colonnes « Budget ».

24. Instruments financiers

S/O

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

25. **Événement postérieur à la date de clôture**

Après la clôture de l'exercice, le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a annoncé que la COVID-19 (maladie à coronavirus 2019) pouvait être qualifiée de « pandémie ». Cette annonce a déclenché la mise en place d'une série de mesures de santé publique et de mesures d'urgence pour lutter contre la propagation du virus. La durée et les incidences de la COVID-19 restent inconnues et il est impossible d'estimer de façon fiable les incidences que la durée et la gravité de la pandémie pourraient avoir sur les résultats financiers et la situation de la Ville aux périodes futures.

26.

Chiffres comparatifs

Les états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2018 ont été audités par un autre expert-comptable.

S12

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

		Réalisations 2018	Budget 2019	Réalisations 2019			
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé [1]
Revenus							
Fonctionnement							
Taxes	1	51 930 255	53 543 079	53 822 616			53 822 616
Compensations tenant lieu de taxes	2	5 455 525	5 728 280	6 009 624			6 009 624
Quotes-parts	3						
Transferts	4	3 407 136	3 158 244	3 300 650		2 379 129	4 170 465
Services rendus	5	3 331 822	2 932 302	3 573 755		1 515 460	4 781 866
Imposition de droits	6	1 036 301	993 600	1 738 317			1 738 317
Amendes et pénalités	7	384 045	401 200	424 569			424 569
Revenus de placements de portefeuille	8						
Autres revenus d'intérêts	9	1 254 650	599 760	1 031 041		40 357	1 071 398
Autres revenus	10	1 428 211	475 835	876 302		85 416	961 718
Effet net des opérations de restructuration	11						
	12	68 227 945	67 832 300	70 776 874		4 020 362	72 980 573
Investissement							
Taxes	13						
Quotes-parts	14						
Transferts	15	2 004 722	1 509 532	1 465 711			1 465 711
Imposition de droits	16						
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	17	134 993	994 193	1 049 512			1 049 512
Autres	18	57 941	41 000	43 982			43 982
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19						
	20	2 197 656	2 544 725	2 559 205			2 559 205
	21	70 425 601	70 377 025	73 336 079		4 020 362	75 539 778
Charges							
Administration générale	22	8 058 021	7 598 390	7 729 312	224 410		7 953 722
Sécurité publique	23	8 186 072	8 701 800	8 808 461	307 550		9 116 011
Transport	24	8 201 223	8 487 990	9 047 962	4 608 248	1 055 073	14 466 783
Hygiène du milieu	25	13 557 940	13 994 330	13 631 258	3 553 735		17 184 993
Santé et bien-être	26	414 354	385 260	479 015			479 015
Aménagement, urbanisme et développement	27	3 992 778	2 979 580	3 195 463	140 391	2 013 129	4 077 241
Loisirs et culture	28	11 788 609	11 357 690	11 432 031	2 418 606	1 289 482	14 839 698
Réseau d'électricité	29						
Frais de financement	30	2 533 022	2 722 635	2 615 799		29 127	2 644 926
Effet net des opérations de restructuration	31						
Amortissement des immobilisations	32	11 083 025	11 083 020	11 252 940	(11 252 940)		
	33	67 815 044	67 310 695	68 192 241		4 386 811	70 762 389
Excédent (déficit) de l'exercice	34	2 610 557	3 066 330	5 143 838		(366 449)	4 777 389

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

S13

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

		Réalisations 2018	Budget 2019	Réalisations 2019		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé [1]
Excédent (déficit) de l'exercice	1	2 610 557	3 066 330	5 143 838	(366 449)	4 777 389
Moins: revenus d'investissement	2	(2 197 656)	(2 544 725)	(2 559 205)	( )	(2 559 205)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	412 901	521 605	2 584 633	(366 449)	2 218 184
CONCILIATION À DES FINS FISCALES						
Ajouter (déduire)						
Immobilisations						
Amortissement	4	11 083 025	11 083 020	11 252 940	88 993	11 341 933
Produit de cession	5	29 010		71 581	3 262	74 843
(Gain) perte sur cession	6	90 542		25 168	(1 501)	23 667
Réduction de valeur / Reclassement	7					
	8	11 202 577	11 083 020	11 349 689	90 754	11 440 443
Propriétés destinées à la revente						
Coût des propriétés vendues	9	792 642		104 123		104 123
Réduction de valeur / Reclassement	10	(117)				
	11	792 525		104 123		104 123
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux						
Remboursement ou produit de cession	12	196 878		267 673		267 673
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13					
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14	103 386		70 163		70 163
	15	300 264		337 836		337 836
Financement						
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	567 401				
Remboursement de la dette à long terme	17	(7 642 762)	(7 625 885)	(7 617 062)	( )	(7 617 062)
	18	(7 075 361)	(7 625 885)	(7 617 062)		(7 617 062)
Affectations						
Activités d'investissement	19	(2 031 222)	(2 624 740)	(3 250 776)	(34 478)	(3 285 254)
Excédent (déficit) accumulé						
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	800 000				
Excédent de fonctionnement affecté	21					
Réserves financières et fonds réservés	22	(1 151 954)	(1 225 000)	(1 203 208)		(1 203 208)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	4 978	(129 000)	(249 111)		(249 111)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24					
	25	(2 378 198)	(3 978 740)	(4 703 095)	(34 478)	(4 737 573)
	26	2 841 807	(521 605)	(528 509)	56 276	(472 233)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	3 254 708		2 056 124	(310 173)	1 745 951

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

		Réalisations 2018	Réalisations 2019		
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé [1]
Revenus d'investissement	1	2 197 656	2 559 205		2 559 205
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
Ajouter (déduire)					
Immobilisations					
Acquisition					
Administration générale	2	(175 132)	(233 323)	( )	(233 323)
Sécurité publique	3	(111 666)	(71 948)	( )	(71 948)
Transport	4	(4 924 707)	(4 648 090)	( )	(4 648 090)
Hygiène du milieu	5	(4 590 924)	(6 804 392)	( )	(6 804 392)
Santé et bien-être	6	( )	( )	( )	( )
Aménagement, urbanisme et développement	7	(13 487)	(2 234)	(33 931)	(36 165)
Loisirs et culture	8	(3 176 339)	(1 222 561)	(547)	(1 223 108)
Réseau d'électricité	9	( )	( )	( )	( )
	10	(12 992 255)	(12 982 548)	(34 478)	(13 017 026)
Propriétés destinées à la revente					
Acquisition	11	( )	( )	( )	( )
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Émission ou acquisition	12	(613 396)	(128 396)	( )	(128 396)
Financement					
Financement à long terme des activités d'investissement	13	10 090 000	12 120 000		12 120 000
Affectations					
Activités de fonctionnement	14	2 031 222	3 250 776	34 478	3 285 254
Excédent accumulé					
Excédent de fonctionnement non affecté	15	1 000 661	(148 431)		(148 431)
Excédent de fonctionnement affecté	16	317 869			
Réserves financières et fonds réservés	17	1 535 727	960 925		960 925
	18	4 885 479	4 063 270	34 478	4 097 748
	19	1 369 828	3 072 326		3 072 326
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	20	3 567 484	5 631 531		5 631 531

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

S15

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2019

		2018	2019		
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé [1]
ACTIFS FINANCIERS					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	24 744 402	24 870 456	1 507 888	26 378 344
Débiteurs (note 5)	2	13 478 783	10 705 521	450 138	11 105 604
Prêts (note 6)	3	767 847	647 847		647 847
Placements de portefeuille (note 7)	4	420 513	331 072	434 801	765 873
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	6				
Autres actifs financiers (note 9)	7				
	8	39 411 545	36 554 896	2 392 827	38 897 668
PASSIFS					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9				
Emprunts temporaires (note 10)	10	4 704 000	387 000	22 334	409 334
Créditeurs et charges à payer (note 11)	11	21 628 530	15 317 626	236 307	15 503 878
Revenus reportés (note 12)	12	3 211 829	3 029 144	304 790	3 333 934
Dette à long terme (note 13)	13	84 207 258	88 704 947		88 704 947
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	14	1 562 800	1 536 700		1 536 700
	15	115 314 417	108 975 417	563 431	109 488 793
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 14)	16	(75 902 872)	(72 420 521)	1 829 396	(70 591 125)
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations (note 15)	17	215 400 555	217 033 414	305 906	217 339 320
Propriétés destinées à la revente (note 16)	18	1 136 550	1 032 427		1 032 427
Stocks de fournitures	19	1 692 167	1 752 190	14 467	1 766 657
Autres actifs non financiers (note 17)	20	91 213	163 941	17 646	181 587
	21	218 320 485	219 981 972	338 019	220 319 991
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	22	8 745 488	10 909 312	1 251 766	12 161 078
Excédent de fonctionnement affecté	23	3 292 605	3 003 415	609 743	3 613 158
Réserves financières et fonds réservés	24	1 238 764	1 810 968		1 810 968
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	25	(817 872)	(568 761)	( )	(568 761)
Financement des investissements en cours	26	(3 456 590)	2 174 941		2 174 941
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	27	133 415 218	130 231 576	305 906	130 537 482
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	28				
	29	142 417 613	147 561 451	2 167 415	149 728 866

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2019	Réalisations 2019	Réalisations 2019	Réalisations 2018
Rémunération	1	19 043 010	19 340 739	20 849 498	19 864 648
Charges sociales	2	5 208 020	4 779 319	5 068 034	4 813 281
Biens et services					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	3				
Ententes de services					
Services de transport collectif	4				
Autres services	5				
Autres biens et services	6	25 441 800	25 816 430	27 732 857	27 203 091
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	7	2 367 683	2 251 585	2 251 585	2 197 557
D'autres organismes municipaux	8	659	659	659	895
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	9	204 994	220 207	220 207	219 212
D'autres tiers	10				
Autres frais de financement	11	149 299	143 348	172 475	150 722
Contributions à des organismes					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	12	247 900	179 384	179 384	445 356
Transferts	13				
Autres	14				
Autres organismes					
Transferts	15				
Autres	16	3 529 310	3 973 884	2 712 011	2 932 898
Amortissement des immobilisations	17	11 083 020	11 252 940	11 341 933	11 174 769
Autres					
- Mauvaises créances - franchise	18	35 000	129 623	129 623	27 743
- HSF - relocal./trav. correctif	19				21 218
- Prop.vendues/Réduc.valeur	20		104 123	104 123	792 525
	21	67 310 695	68 192 241	70 762 389	69 843 915

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

		2019	2018
RÉSULTATS			
Revenus			
Revenus sur les placements de portefeuille	1		
Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement	2		
Autres revenus	3		
	4		
Charges			
Créances douteuses			
Radiation de prêts et de placements de portefeuille	5		
Variation de la provision pour moins-value	6		
	7		
Autres charges	8		
	9		
Excédent (déficit) de l'exercice	10		
SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE			
Actifs			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11		
Placements de portefeuille	12		
Débiteurs	13		
Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	14		
Provision pour moins-value	15	( )	( )
	16		
	17		
Passifs			
Créditeurs et charges à payer	18		
Revenus reportés	19		
Dette à long terme	20		
	21		
Solde du Fonds local d'investissement	22		
VENTILATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE			
Libres	23		
Supportant les engagements de prêts	24		
Supportant les garanties de prêts	25		
	26		

Note sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement, y compris leur radiation s'il y a lieu

Note sur la dette à long terme

Note sur les obligations contractuelles relatives aux engagements de prêts

Note sur les éventualités relatives aux garanties de prêts

Note sur les autres revenus et les autres charges

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
FONDS LOCAL DE SOLIDARITÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

		2019	2018
RÉSULTATS			
Revenus			
Revenus sur les placements de portefeuille	1		
Revenus sur les prêts aux entreprises	2		
Autres revenus	3		
	4		
Charges			
Créances douteuses			
Radiation de prêts	5		
Variation de la provision pour moins-value	6		
	7		
Intérêts sur la dette à long terme	8		
Autres charges	9		
	10		
Excédent (déficit) de l'exercice	11		
SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE			
Actifs			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12		
Placements de portefeuille	13		
Débiteurs	14		
Prêts aux entreprises	15		
Provision pour moins-value	16	( )	( )
	17		
	18		
Passifs			
Créditeurs et charges à payer	19		
Revenus reportés	20		
Dette à long terme	21		
	22		
Solde du Fonds local de solidarité			
Excédent affecté aux prêts aux entreprises	23		
Excédent (déficit) non affecté	24		
	25		
VENTILATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE			
Libres	26		
Supportant les engagements de prêts	27		
	28		

Note sur les prêts aux entreprises, y compris leur radiation s'il y a lieu

Note sur la dette à long terme

Note sur les obligations contractuelles relatives aux engagements de prêts

Note sur les autres revenus et les autres charges

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
FONDS DE GESTION ET DE MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

		2019	2018
RÉSULTATS			
Revenus			
Revenus provenant de la gestion foncière	1		
Revenus provenant de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier	2		
	3		
Charges			
Frais de gestion			
Salaires	4		
Créances douteuses	5		
Autres frais de gestion	6		
	7		
Activités et projets de mise en valeur du territoire			
-	8		
-	9		
-	10		
-	11		
-	12		
-	13		
	14		
	15		
Excédent (déficit) de l'exercice	16		
SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE			
Actifs			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17		
Placements de portefeuille	18		
Débiteurs	19		
Provision pour créances douteuses	20	( )	( )
	21		
Autres	22		
	23		
Passifs			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	24		
Créditeurs et charges à payer	25		
Revenus reportés			
Provenant de la gestion foncière	26		
Provenant de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier	27		
Autres	28		
Autres	29		
	30		
Solde du Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	31		

Note sur les autres actifs

Note sur les créditeurs et charges à payer

Note sur les autres revenus reportés

Note sur les autres passifs

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2019

		2019	2018
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	12 161 078	9 816 597
Excédent de fonctionnement affecté	2	3 613 158	4 393 178
Réserves financières et fonds réservés	3	1 810 968	1 238 764
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	(568 761)	(817 872)
Financement des investissements en cours	5	2 174 941	(3 456 590)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	130 537 482	133 777 400
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	149 728 866	144 951 477
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	10 909 312	8 745 488
Organismes contrôlés et partenariats[1]	10	1 251 766	1 071 109
	11	12 161 078	9 816 597
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
- Activités de fonctionnement	12	692 939	952 229
- Affaissement de sol - Haut S-F	13	486 532	486 532
- Engagements	14	385 519	415 419
- Infrastructures et dév. domici	15	95 177	95 177
- Anciennes villes - GA et MO	16	33 699	33 699
- Réfection de l'hôtel de ville	17	1 309 549	1 309 549
-	18		
-	19		
-	20		
	21	3 003 415	3 292 605
Organismes contrôlés et partenariats[1]			
- Réserve pour autobus - CTASI	22	234 801	280 629
- Fonds d'urgence & dével - DESI	23	255 617	753 719
- Affectations internes - CTSI	24	119 325	66 225
	25	609 743	1 100 573
	26	3 613 158	4 393 178
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
-	27		
-	28		
-	29		
-	30		
-	31		
	32		
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats			
-	33		
-	34		
-	35		
	36		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	37	1 485 947	913 743
Organismes contrôlés et partenariats	38		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Montant réservé pour le service de la dette à long terme			
Administration municipale	39		
Organismes contrôlés et partenariats	40		
Montant non réservé			
Administration municipale	41		
Organismes contrôlés et partenariats	42		
Fonds local d'investissement	43		
Fonds local de solidarité	44		
Autres			
- Imm. locatif & Infrastructures	45	325 021	325 021
-	46		
	47	1 810 968	1 238 764
	48	1 810 968	1 238 764

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2019

		2019	2018
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir			
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables			
Avantages sociaux futurs			
Déficit initial au 1er janvier 2007			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	49	( )	( )
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	50	( )	( )
Avantages postérieurs au 1er janvier 2007			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite			
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	51	( )	( )
Autres	52	( )	( )
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	53	( )	( )
	54	( )	( )
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	55	( )	( )
Assainissement des sites contaminés	56	(280 000)	(450 000)
Appariement fiscal pour revenus de transfert	57	(288 761)	(367 872)
Autres			
-	58	( )	( )
-	59	( )	( )
	60	(568 761)	(817 872)
Mesures d'allègement fiscal transitoires			
Modifications comptables du 1er janvier 2000			
Salaires et avantages sociaux	61	( )	( )
Intérêts sur la dette à long terme	62	( )	( )
Mesures relatives à la TVQ			
Utilisation du fonds général	63	( )	( )
Utilisation du fonds de roulement	64	( )	( )
Mesure relative aux frais reportés	65	( )	( )
Autres			
-	66	( )	( )
-	67	( )	( )
	68	( )	( )
Financement à long terme des activités de fonctionnement			
Mesure transitoire relative à la TVQ	69	( )	( )
Frais d'émission de la dette à long terme	70	( )	( )
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	71	( )	( )
Autres			
-	72	( )	( )
-	73	( )	( )
	74	( )	( )
Éléments présentés à l'encontre des DCTP			
Financement des activités de fonctionnement	75		
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	76		
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	77		
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	78		
Autres			
-	79		
	80		
	81	(568 761)	(817 872)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2019

		2019	2018
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Financement des investissements en cours			
Financement non utilisé	82	3 340 353	2 611 378
Investissements à financer	83	(1 165 412)	(6 067 968)
	84	2 174 941	(3 456 590)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs			
Éléments d'actif			
Immobilisations	85	217 339 320	215 762 737
Propriétés destinées à la revente	86	1 032 427	1 136 550
Prêts	87	647 847	767 847
Placements de portefeuille à titre d'investissement	88	331 072	420 513
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	89		
	90	219 350 666	218 087 647
Ajustements aux éléments d'actif	91		
	92	219 350 666	218 087 647
Éléments de passif correspondant			
Dette à long terme	93	(88 704 947)	(84 207 258)
Frais reportés liés à la dette à long terme	94	(137 123)	(143 699)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	95	28 886	40 710
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	96		
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	97		
	98	(88 813 184)	(84 310 247)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	99	( )	( )
	100	(88 813 184)	(84 310 247)
	101	130 537 482	133 777 400

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

		Régimes de retraite enregistrés		Régimes supplémentaires de retraite
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	1	1	2	1

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

Le Régime complémentaire de retraite des employés de la ville de Sept-Îles est un régime de retraite contributif de type salaire final. La rente annuelle d'un participant est égale à 2 % de son salaire final moyen. La moyenne est calculée sur 5 ans, sauf pour le service avant 2000 des cadres et le service avant 2004 des autres employés où la moyenne est calculée sur 3 ans. Le régime prévoit également une indexation selon une formule de rendement excédentaire pour les participants retraités au 1er janvier 2007. Le Régime prévoit également des prestations en cas de décès et de cessation d'emploi. Le régime supplémentaire de retraite compense pour les limites fiscales du régime enregistré. L'évaluation actuarielle la plus récente de ces régimes est en date du 31 décembre 2018.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

		2019	2018
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	3	2 836 800	984 600
Charge de l'exercice	4	(2 028 600)	(1 884 800)
Cotisations versées par l'employeur	5	2 037 800	3 737 000
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6	2 846 000	2 836 800
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7	98 972 100	95 843 100
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8	(98 979 900)	(96 098 100)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9	(7 800)	(255 000)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10	2 853 800	3 091 800
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11	2 846 000	2 836 800
Provision pour moins-value	12	( )	( )
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13	2 846 000	2 836 800
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes en cause	14	1	2
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15		95 843 100
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16	(7 800)	(96 098 100)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17	(7 800)	(255 000)
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18	2 932 700	3 108 500
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19		
	20	2 932 700	3 108 500
Cotisations salariales des employés	21	(1 490 800)	(1 626 700)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22	(53 300)	(60 900)
	23	1 388 600	1 420 900
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24	638 900	478 200
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28		
Autres			
-	29		
-	30		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	31	2 027 500	1 899 100
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	32	5 442 100	5 269 900
Rendement espéré des actifs	33	(5 441 000)	(5 284 200)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	34	1 100	(14 300)
Charge de l'exercice	35	2 028 600	1 884 800

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

		2019	2018
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	36	5 256 400	3 172 400
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	37	(5 441 000)	(5 284 200)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	38	(184 600)	(2 111 800)
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	39	216 300	(297 200)
Prestations versées au cours de l'exercice	40	5 709 300	5 777 400
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	41	97 611 700	91 918 900
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	42		
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite non capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	43	7 800	11 000
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8			
Pour la réserve de restructuration	44		
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	45	2 414 200	1 946 600
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	46	15	15
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	47	5,50 %	5,75 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	48	5,75 %	5,75 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	49	3,00 %	3,10 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	50	2,00 %	2,10 %
Autres hypothèses économiques			
-	51		
-	52		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

		Régimes d'avantages complémentaires de retraite		Autres avantages sociaux futurs
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	53	2	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

Les programmes d'avantages après la retraite incluent le régime d'assurance-vie et de soins médicaux postérieurs à la retraite des employés de la Ville de Sept-Îles, dont la plus récente évaluation actuarielle a été effectuée sur les données au 31 décembre 2016, ainsi que le régime d'indemnité de retraite de la Ville de Sept-Îles, dont la plus récente évaluation actuarielle a été effectuée sur les données au 31 décembre 2018.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

		2019	2018
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	55	(4 399 600)	(4 342 500)
Charge de l'exercice	56	(417 100)	(458 600)
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	434 000	401 500
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	(4 382 700)	(4 399 600)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60	(4 200 000)	(3 766 600)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	(4 200 000)	(3 766 600)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	(182 700)	(633 000)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	(4 382 700)	(4 399 600)
Provision pour moins-value	64	( )	( )
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	(4 382 700)	(4 399 600)
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes et avantages en cause	66	2	2
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68	(4 200 000)	(3 766 600)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69	(4 200 000)	(3 766 600)
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70	341 600	377 400
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71		
	72	341 600	377 400
Cotisations salariales des employés	73	( )	( )
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	( )	( )
	75	341 600	377 400
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76	(47 700)	(21 900)
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un réglement de régime	79		
Variation de la provision pour moins-value	80		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

		2019	2018
Autres			
-	81		
-	82		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	83	293 900	355 500
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	84	123 200	103 100
Rendement espéré des actifs	85	( )	( )
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	86	123 200	103 100
Charge de l'exercice	87	417 100	458 600
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	88		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	89	( )	( )
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	90		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	91	(402 600)	434 200
Prestations versées au cours de l'exercice	92	434 000	401 500
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	93		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	94		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	95		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	96	17	17
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	97	2,50 %	3,30 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	98	3,30 %	2,50 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	99	3,00 %	3,10 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	100	2,00 %	2,10 %
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	5,75 %	6,00 %
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	102	4,50 %	4,50 %
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	103	2 025	2 025
Autres hypothèses économiques			
-	104		
-	105		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 106

Description des régimes et autres renseignements

		2019	2018
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	107		
Régime volontaire d'épargne-retraite	108		
Régime de retraite simplifié	109		
Régime de retraite par financement salarial	110		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	111		
Autres régimes	112		
	113		

D) AUTRES RÉGIMES (REER individuel, REER collectif et autres)

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 114

Description des régimes et autres renseignements

		2019	2018
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur	115		

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

		2019	2018
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	116	8	9

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (L.R.Q., c. R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		2019	2018
Cotisations des élus au RREM	117	14 785	12 897
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	118	49 827	43 463
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	119	15 875	16 778
	120	65 702	60 241

Note

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS CONSOLIDÉS NON AUDITÉS

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité		Administration municipale	Données consolidées	
TAXES		**Réalisations 2019**	**Réalisations 2019**	**Réalisations 2018**
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	39 078 307	39 078 307	37 718 360
Taxes spéciales				
Service de la dette	2	7 357 335	7 357 335	6 835 251
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	5	657 031	657 031	1 225 448
Activités de fonctionnement	6			
Activités d'investissement	7			
Autres	8			
	9	47 092 673	47 092 673	45 779 059
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	10	2 975 891	2 975 891	2 636 946
Égout	11			
Traitement des eaux usées	12			
Matières résiduelles	13	3 486 080	3 486 080	3 223 489
Autres				
-	14			
-	15			
-	16			
Centres d'urgence 9-1-1	17	219 320	219 320	200 468
Service de la dette	18	48 652	48 652	90 293
Pouvoir général de taxation	19			
Activités de fonctionnement	20			
Activités d'investissement	21			
	22	6 729 943	6 729 943	6 151 196
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	23			
Autres	24			
	25			
	26	6 729 943	6 729 943	6 151 196
	27	53 822 616	53 822 616	51 930 255

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES		Administration municipale Réalisations 2019	Données consolidées Réalisations 2019	Données consolidées Réalisations 2018
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement				
Taxes sur la valeur foncière	28	2 142 699	2 142 699	2 010 910
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	29	22 696	22 696	21 080
Taxes d'affaires	30			
Compensations pour les terres publiques	31	173 198	173 198	173 198
	32	2 338 593	2 338 593	2 205 188
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	33	703 957	703 957	594 566
Cégeps et universités	34	366 409	366 409	319 556
Écoles primaires et secondaires	35	1 104 606	1 104 606	893 982
	36	2 174 972	2 174 972	1 808 104
Autres immeubles				
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux				
Taxes sur la valeur foncière	37			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	38			
Taxes d'affaires	39			
	40			
	41	4 513 565	4 513 565	4 013 292
GOUVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	42	1 437 932	1 437 932	1 373 407
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	43	58 127	58 127	68 826
Taxes d'affaires	44			
	45	1 496 059	1 496 059	1 442 233
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	46			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	47			
	48			
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	49			
Autres	50			
	51			
	52	6 009 624	6 009 624	5 455 525

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

TRANSFERTS		Administration municipale Réalisations 2019	Données consolidées Réalisations 2019	Réalisations 2018
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	53	90 053	90 053	75 679
Sécurité publique				
Police	54			
Sécurité incendie	55			
Sécurité civile	56	149 587	149 587	
Autres	57			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	58	256 359	256 359	234 232
Enlèvement de la neige	59	9 051	9 051	
Autres	60			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	61			
Transport adapté	62		308 434	298 408
Transport scolaire	63			
Autres	64		363 923	336 350
Transport aérien	65			
Transport par eau	66			
Autres	67			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	68	12 598	12 598	31 285
Réseau de distribution de l'eau potable	69	96 863	96 863	90 059
Traitement des eaux usées	70	3 953	3 953	3 925
Réseaux d'égout	71	179 914	179 914	410 136
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	72	223 193	223 193	188 380
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	73			
Tri et conditionnement	74			
Autres	75			
Autres	76			
Cours d'eau	77			
Protection de l'environnement	78			
Autres	79			
Santé et bien-être				
Logement social	80			
Sécurité du revenu	81			
Autres	82			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	83			
Rénovation urbaine	84			
Promotion et développement économique	85	37 411	59 146	58 411
Autres	86	5 915	5 915	50 180
Loisirs et culture				
Activités récréatives	87	583 339	583 339	578 605
Activités culturelles				
Bibliothèques	88	256 405	256 405	236 289
Autres	89	131 281	307 004	274 026
Réseau d'électricité	90			
	91	2 035 922	2 905 737	2 865 965

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Administration municipale Réalisations 2019	Données consolidées Réalisations 2019	Réalisations 2018
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	92			
Sécurité publique				
Police	93			
Sécurité incendie	94			
Sécurité civile	95			
Autres	96			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	97	30 000	30 000	
Enlèvement de la neige	98			
Autres	99			297 675
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	100			
Transport adapté	101			
Transport scolaire	102			
Autres	103			
Transport aérien	104			
Transport par eau	105			
Autres	106			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	107	982 204	982 204	115 061
Réseau de distribution de l'eau potable	108	394 510	394 510	35 447
Traitement des eaux usées	109			
Réseaux d'égout	110	58 997	58 997	71 298
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	111			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	112			
Tri et conditionnement	113			
Autres	114			
Autres	115			
Cours d'eau	116			
Protection de l'environnement	117			
Autres	118			
Santé et bien-être				
Logement social	119			
Sécurité du revenu	120			
Autres	121			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	122			
Rénovation urbaine	123			
Promotion et développement économique	124			
Autres	125			5 069
Loisirs et culture				
Activités récréatives	126			1 480 172
Activités culturelles				
Bibliothèques	127			
Autres	128			
Réseau d'électricité	129			
	130	1 465 711	1 465 711	2 004 722

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Administration municipale Réalisations 2019	Données consolidées Réalisations 2019	Réalisations 2018
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	131			
Péréquation	132			
Neutralité	133			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	134			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	135	1 264 728	1 264 728	1 358 406
Fonds de développement des territoires	136			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun - Droits d'immatriculation	137			
Autres	138			
	139	1 264 728	1 264 728	1 358 406
TOTAL DES TRANSFERTS	140	4 766 361	5 636 176	6 229 093

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

SERVICES RENDUS		Administration municipale Réalisations 2019	Données consolidées Réalisations 2019	Données consolidées Réalisations 2018
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Greffe et application de la loi	141			
Évaluation	142			
Autres	143	45 425	45 425	25 003
	144	45 425	45 425	25 003
Sécurité publique				
Police	145			
Sécurité incendie	146	388 965	388 965	346 437
Sécurité civile	147			
Autres	148			
	149	388 965	388 965	346 437
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	150	13 829	13 829	13 593
Enlèvement de la neige	151	26 507	26 507	26 139
Autres	152	6 165	6 165	6 044
Transport collectif	153			
Autres	154			
	155	46 501	46 501	45 776
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	156	111 904	111 904	109 710
Réseau de distribution de l'eau potable	157	21 315	21 315	20 897
Traitement des eaux usées	158	82 134	82 134	80 524
Réseaux d'égout	159	41 177	41 177	40 369
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	160	1 094 775	1 094 775	1 053 572
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	161			
Tri et conditionnement	162			
Autres	163			
Autres	164			
Cours d'eau	165			
Protection de l'environnement	166			
Autres	167			
	168	1 351 305	1 351 305	1 305 072
Santé et bien-être				
Logement social	169			
Autres	170			
	171			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	172			
Rénovation urbaine	173			
Promotion et développement économique	174			
Autres	175			
	176			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	177			
Activités culturelles				
Bibliothèques	178			
Autres	179	20 840	20 840	
	180	20 840	20 840	
Réseau d'électricité	181			
	182	1 853 036	1 853 036	1 722 288

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)		Administration municipale Réalisations 2019	Données consolidées Réalisations 2019	Données consolidées Réalisations 2018
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Greffe et application de la loi	183			
Évaluation	184			
Autre	185	291 520	291 520	125 637
	186	291 520	291 520	125 637
Sécurité publique				
Police	187			
Sécurité incendie	188	2 296	2 296	1 504
Sécurité civile	189	2 212	2 212	
Autres	190	348 525	348 525	408 323
	191	353 033	353 033	409 827
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	192	52 530	52 530	52 530
Enlèvement de la neige	193	184 912	184 912	168 706
Autres	194	156 414	156 414	161 272
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	195			
Transport adapté	196		50 851	52 816
Transport scolaire	197			
Autres	198		150 254	148 279
Autres	199			
	200	393 856	594 961	583 603
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	201			
Réseau de distribution de l'eau potable	202	104 358	104 358	52 185
Traitement des eaux usées	203			
Réseaux d'égout	204			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	205			
Matières recyclables	206			
Autres	207			
Cours d'eau	208			
Protection de l'environnement	209			6 065
Autres	210			
	211	104 358	104 358	58 250
Santé et bien-être				
Logement social	212			
Sécurité du revenu	213			
Autres	214	2 000	2 000	
	215	2 000	2 000	
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	216	41 785	41 785	62 932
Rénovation urbaine	217			
Promotion et développement économique	218		148 089	215 357
Autres	219			
	220	41 785	189 874	278 289
Loisirs et culture				
Activités récréatives	221	437 494	437 494	474 100
Activités culturelles				
Bibliothèques	222	36 626	36 626	40 228
Autres	223	60 047	918 964	758 820
	224	534 167	1 393 084	1 273 148
Réseau d'électricité	225			
	226	1 720 719	2 928 830	2 728 754
TOTAL DES SERVICES RENDUS	227	3 573 755	4 781 866	4 451 042

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2019	Réalisations 2019	Réalisations 2018
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	228	230 027	230 027	204 775
Droits de mutation immobilière	229	1 508 290	1 508 290	831 526
Droits sur les carrières et sablières	230			
Autres	231			
	232	1 738 317	1 738 317	1 036 301
AMENDES ET PÉNALITÉS	233	424 569	424 569	384 045
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE	234			
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS	235	1 031 041	1 071 398	1 295 354
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations	236	(25 168)	(23 667)	(91 270)
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	237	426 176	426 176	1 044 520
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	238			
Contributions des promoteurs	239	1 049 512	1 049 512	134 993
Contributions des automobilistes pour le transport en commun - Taxe sur l'essence	240			
Contributions des organismes municipaux	241			
Autres contributions	242	43 982	43 982	57 941
Redevances réglementaires	243			
Autres	244	475 294	559 209	558 545
	245	1 969 796	2 055 212	1 704 729
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	246			

S28-1

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

		Administration municipale			Données consolidées	
		Réalisations 2019			Réalisations	Réalisations
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2019	2018
ADMINISTRATION GÉNÉRALE						
Conseil	1	772 408	8 752	781 160	781 160	934 233
Greffe et application de la loi	2	1 118 368	15 303	1 133 671	1 133 671	1 333 080
Gestion financière et administrative	3	3 949 778	189 143	4 138 921	4 138 921	4 004 016
Évaluation	4	592 315		592 315	592 315	929 548
Gestion du personnel	5	869 775	10 736	880 511	880 511	939 313
Autres						
-	6	426 668	476	427 144	427 144	147 612
-	7					
	8	7 729 312	224 410	7 953 722	7 953 722	8 287 802
SÉCURITÉ PUBLIQUE						
Police	9	5 054 468	46 762	5 101 230	5 101 230	4 932 923
Sécurité incendie	10	3 283 146	241 900	3 525 046	3 525 046	3 176 882
Sécurité civile	11	36 507		36 507	36 507	10 331
Autres	12	434 340	18 888	453 228	453 228	405 591
	13	8 808 461	307 550	9 116 011	9 116 011	8 525 727
TRANSPORT						
Réseau routier						
Voirie municipale	14	2 650 089	3 979 109	6 629 198	6 629 198	6 453 005
Enlèvement de la neige	15	5 433 707	369 058	5 802 765	5 802 765	5 191 676
Éclairage des rues	16	346 253	142 557	488 810	488 810	490 244
Circulation et stationnement	17	361 942	90 996	452 938	452 938	432 191
Transport collectif						
Transport en commun	18	255 971	4 106	260 077	1 070 650	1 095 856
Transport aérien	19					
Transport par eau	20					
Autres	21		22 422	22 422	22 422	22 423
	22	9 047 962	4 608 248	13 656 210	14 466 783	13 685 395

S28-2

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

		Administration municipale			Données consolidées	
		Réalisations 2019			Réalisations	Réalisations
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2019	2018
HYGIÈNE DU MILIEU						
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	2 332 493	691 011	3 023 504	3 023 504	2 995 610
Réseau de distribution de l'eau potable	24	1 418 229	824 054	2 242 283	2 242 283	1 947 071
Traitement des eaux usées	25	513 157	421 387	934 544	934 544	986 635
Réseaux d'égout	26	1 406 441	1 124 445	2 530 886	2 530 886	2 664 325
Matières résiduelles						
Déchets domestiques et assimilés						
Collecte et transport	27	1 207 393	8 263	1 215 656	1 215 656	1 234 454
Élimination	28	2 888 433	340 932	3 229 365	3 229 365	3 158 154
Matières recyclables						
Collecte sélective						
Collecte et transport	29	1 039 038	2 569	1 041 607	1 041 607	1 052 649
Tri et conditionnement	30	523 948	220	524 168	524 168	553 096
Matières organiques						
Collecte et transport	31					
Traitement	32					
Matériaux secs	33	818		818	818	5 192
Autres	34	1 203 560	140 854	1 344 414	1 344 414	1 434 038
Plan de gestion	35	42 671		42 671	42 671	16 647
Autres	36	8 958		8 958	8 958	2 488
Cours d'eau	37					
Protection de l'environnement	38	820 481		820 481	820 481	334 792
Autres	39	225 638		225 638	225 638	588 282
	40	13 631 258	3 553 735	17 184 993	17 184 993	16 973 433
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE						
Logement social	41	247 089		247 089	247 089	212 784
Sécurité du revenu	42					
Autres	43	231 926		231 926	231 926	201 570
	44	479 015		479 015	479 015	414 354
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT						
Aménagement, urbanisme et zonage	45	1 230 992	56 325	1 287 317	1 287 317	1 328 194
Rénovation urbaine						
Biens patrimoniaux	46					
Autres biens	47		450	450	450	450
Promotion et développement économique						
Industries et commerces	48	310 000	1 269	311 269	931 877	869 091
Tourisme	49	1 515 138	54 068	1 569 206	1 689 985	1 351 689
Autres	50	35 000	28 279	63 279	63 279	63 279
Autres	51	104 333		104 333	104 333	823 622
	52	3 195 463	140 391	3 335 854	4 077 241	4 436 325

22-2

S28-3

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

		Administration municipale			Données consolidées	
		Réalisations 2019			Réalisations	Réalisations
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2019	2018
LOISIRS ET CULTURE						
Activités récréatives						
Centres communautaires	53	1 279 935	78 543	1 358 478	1 358 478	1 292 187
Patinoires intérieures et extérieures	54	1 797 450	211 968	2 009 418	2 009 418	2 030 750
Piscines, plages et ports de plaisance	55	1 413 731	410 415	1 824 146	1 824 146	1 729 375
Parcs et terrains de jeux	56	2 955 144	1 175 654	4 130 798	4 130 798	4 012 712
Parcs régionaux	57					
Expositions et foires	58	229 902		229 902	229 902	226 306
Autres	59	333 892	22 552	356 444	356 444	445 578
	60	8 010 054	1 899 132	9 909 186	9 909 186	9 736 908
Activités culturelles						
Centres communautaires	61	1 328 823	297 579	1 626 402	2 615 463	2 385 156
Bibliothèques	62	1 648 063	167 178	1 815 241	1 815 241	1 833 532
Patrimoine						
Musées et centres d'exposition	63	280 529	54 717	335 246	335 246	838 941
Autres ressources du patrimoine	64					
Autres	65	164 562		164 562	164 562	157 956
	66	3 421 977	519 474	3 941 451	4 930 512	5 215 585
	67	11 432 031	2 418 606	13 850 637	14 839 698	14 952 493
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	68					
FRAIS DE FINANCEMENT						
Dette à long terme						
Intérêts	69	2 414 183		2 414 183	2 414 183	2 350 112
Autres frais	70	58 268		58 268	58 268	67 552
Autres frais de financement						
Avantages sociaux futurs	71	124 300		124 300	124 300	59 400
Autres	72	19 048		19 048	48 175	91 322
	73	2 615 799		2 615 799	2 644 926	2 568 386
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	74					
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	75	11 252 940	(11 252 940)			

22-3

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2019

Nom : Sept-Îles

Code géographique : 97007

Type d'organisme municipal : Municipalité locale

Affaires municipales et Habitation
Québec

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Autres renseignements financiers consolidés non audités	
Acquisition d'immobilisations consolidées par catégories	4
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations consolidées	4
Analyse de la dette à long terme consolidée	5
Endettement total net à long terme consolidé	6
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	7
Autres renseignements financiers non consolidés non audités	
Acquisition d'immobilisations non consolidées par objets	9
Analyse de la rémunération non consolidée	10
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	10
Frais de financement non consolidés par activités	11
Excédent (déficit) de fonctionnement du réseau d'électricité à des fins fiscales non consolidé	12
Rémunération des élus	13
Questionnaire	14

AUTRES RENSEIGNEMENTS FINANCIERS CONSOLIDÉS NON AUDITÉS

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2019	Réalisations 2019	Réalisations 2018
IMMOBILISATIONS				
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	4 114 003	4 114 003	802 618
Usines de traitement de l'eau potable	2	1 307 223	1 307 223	391 232
Usines et bassins d'épuration	3	57 170	57 170	16 834
Conduites d'égout	4	766 908	766 908	808 013
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5	376 415	376 415	2 241 236
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	3 472 363	3 472 363	3 177 114
Ponts, tunnels et viaducs	7	55 529	55 529	29 694
Systèmes d'éclairage des rues	8	63 978	63 978	190 917
Aires de stationnement	9			
Parcs et terrains de jeux	10	76 512	76 512	2 903 831
Autres infrastructures	11	60 641	60 641	5 397
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	160 159	160 159	739 443
Édifices communautaires et récréatifs	14	957 513	957 513	234 392
Améliorations locatives	15			
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			141 276
Autres	17	618 301	618 301	565 103
Ameublement et équipement de bureau	18	254 010	288 488	225 476
Machinerie, outillage et équipement divers	19	634 169	634 169	686 738
Terrains	20	7 654	7 654	
Autres	21			1 267
	22	12 982 548	13 017 026	13 160 581

ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	23	3 966 453	3 966 453	318 454
Usines de traitement de l'eau potable	24	1 290 373	1 290 373	391 232
Usines et bassins d'épuration	25	57 170	57 170	16 834
Conduites d'égout	26	675 325	675 325	516 152
Autres infrastructures	27	3 377 843	3 377 843	5 162 052
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	28	147 550	147 550	484 164
Usines de traitement de l'eau potable	29	16 850	16 850	
Usines et bassins d'épuration	30			
Conduites d'égout	31	91 583	91 583	291 861
Autres infrastructures	32	727 595	727 595	3 386 137
Autres immobilisations	33	2 631 806	2 666 284	2 593 695
	34	12 982 548	13 017 026	13 160 581

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité		Solde au 1er janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3				
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	1 811 598		734 402	1 077 196
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	73 496 286	10 563 066	5 643 953	78 415 399
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	75 307 884	10 563 066	6 378 355	79 492 595
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9				
Organismes municipaux	10				
Autres tiers	11	40 710		11 824	28 886
	12	40 710		11 824	28 886
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	13				
	14	40 710		11 824	28 886
Revenus futurs découlant des ententes conclues avec le gouvernement du Québec	15	9 002 363	1 556 934	1 238 707	9 320 590
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	9 043 073	1 556 934	1 250 531	9 349 476
	19	84 350 957	12 120 000	7 628 886	88 842 071
Dette en cours de refinancement	20	( )		( )	
Reclassement / Redressement	21				(1)
Dette à long terme	22	84 350 957	12 120 000	7 628 886	88 842 070

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

Administration municipale		
Dette à long terme	1	88 704 947
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	1 165 412
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
- Passif au titre des ASF	5	1 536 700
-	6	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	7	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	8	
Débiteurs	9	28 886
Revenus futurs découlant des ententes conclues avec le gouvernement du Québec	10	9 320 590
Autres montants	11	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	12	564 158
Autres		
-	13	
-	14	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	15	81 493 425
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats	16	
Endettement net à long terme	17	81 493 425
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	18	
Communauté métropolitaine	19	
Autres organismes	20	
Endettement total net à long terme	21	81 493 425
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	22	
Moins: Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	23	
	24	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	25	81 493 425
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	26	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 25 ci-dessus, et à la ligne 21, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	27	

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2019	Réalisations 2019	Réalisations 2018
Administration générale				
Greffe et application de la loi	1			
Évaluation	2			
Autres	3	43 182	43 182	254 515
Sécurité publique				
Police	4			
Sécurité incendie	5			
Sécurité civile	6			
Autres	7			
Transport				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	15 215	15 215	
Autres	10			
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11			
Matières résiduelles	12	32 011	32 011	3 167
Cours d'eau	13			
Protection de l'environnement	14	58 546	58 546	18 924
Autres	15			
Santé et bien-être				
Logement social	16			
Autres	17			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18			
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20			138 351
Autres	21			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22	30 430	30 430	30 399
Activités culturelles	23			
Réseau d'électricité	24			
	25	179 384	179 384	445 356

AUTRES RENSEIGNEMENTS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS NON AUDITÉS

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

		2019	2018
Rémunération	1	79 984	59 755
Charges sociales	2	23 525	18 453
Biens et services	3	12 611 983	12 634 860
Frais de financement	4	267 056	279 187
Autres	5		
	6	12 982 548	12 992 255

S43

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

Administration municipale		Effectifs personnes/ année [2]	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total [1]
Cadres et contremaîtres	1	39,06	36,00	77 103,60	4 393 339	921 941	5 315 280
Professionnels	2	10,66	36,00	20 447,20	1 018 764	263 837	1 282 601
Cols blancs	3	104,62	35,00	183 735,80	5 771 158	1 572 694	7 343 852
Cols bleus	4	94,72	40,00	197 029,10	6 884 920	1 805 912	8 690 832
Policiers	5						
Pompiers	6	14,26	40,00	29 658,30	928 401	128 045	1 056 446
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	263,32		507 974,00	18 996 582	4 692 429	23 689 011
Élus	9	10,00			424 141	110 415	534 556
	10	273,32			19 420 723	4 802 844	24 223 567

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.
2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	11					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	12	12 598	982 204			994 802
Réseau de distribution de l'eau potable	13	96 863	394 510			491 373
Traitement des eaux usées	14	3 953				3 953
Réseaux d'égout	15	179 914	58 997			238 911
Autres	16	3 007 322	30 000			3 037 322
	17	3 300 650	1 465 711			4 766 361

FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

		2019	2018
Administration générale			
Greffe et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	150 145	124 258
	4	150 145	124 258
Sécurité publique			
Police	5		
Sécurité incendie	6	48 403	51 864
Sécurité civile	7		
Autres	8		
	9	48 403	51 864
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	903 435	849 842
Enlèvement de la neige	11	15 482	17 495
Autres	12	49 017	48 436
Transport collectif	13		
Autres	14		
	15	967 934	915 773
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16	39 256	49 200
Réseau de distribution de l'eau potable	17	218 292	190 069
Traitement des eaux usées	18	5 424	6 108
Réseaux d'égout	19	203 166	188 271
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20	102 032	89 475
Matières recyclables	21	70 477	74 141
Autres	22		
Cours d'eau	23		
Protection de l'environnement	24		
Autres	25		
	26	638 647	597 264
Santé et bien-être			
Logement social	27	52 836	45 053
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30	52 836	45 053
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	31	1 431	1 874
Rénovation urbaine	32	1 734	2 560
Promotion et développement économique	33	83 180	85 796
Autres	34	163 150	175 630
	35	249 495	265 860
Loisirs et culture			
Activités récréatives	36	429 092	443 881
Activités culturelles			
Bibliothèques	37	35 221	50 963
Autres	38	44 026	38 106
	39	508 339	532 950
Réseau d'électricité	40		
	41	2 615 799	2 533 022

EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ À DES FINS FISCALES NON CONSOLIDÉ EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

		2019		2018
		Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus				
Ventes d'électricité				
Domestique et agricole	1			
Générale et institutionnelle	2			
Industrielle	3			
Autres	4			
Autres revenus	5			
	6			
Charges				
Achat d'énergie	7			
Taxe sur le revenu brut	8			
Frais d'exploitation	9			
Autres frais	10			
Frais de financement	11			
Amortissement des immobilisations	12			
	13			
Partie imputée à la municipalité pour consommation d'électricité	14	( )	( )	( )
	15			
Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales	16			
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
Ajouter (déduire)				
Immobilisations				
Amortissement	17			
Produit de cession	18			
(Gain) perte sur cession	19			
Réduction de valeur	20			
	21			
Financement				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	22			
Remboursement de la dette à long terme	23	( )	( )	( )
	24			
Affectations				
Activités d'investissement	25	( )	( )	( )
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	26			
Excédent de fonctionnement affecté	27			
Réserves financières et fonds réservés	28			
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	29			
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	30			
	31			
	32			
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	33			

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS[1]
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Audet, Charlotte	24 922	12 461
Bellavance, Michel	21 898	10 949
Chevalier, Élisabeth	21 282	10 641
Doiron-Catto, Louisette	7 746	3 873
Elsliger-Ouellet, Dominic	9 948	4 974
Gagné, Gervais	21 457	10 729
Lejeune, Guylaine	21 486	10 743
Masse, Jean	26 131	13 065
Miousse, Denis	28 598	14 299
Porlier, Réjean	113 964	16 831
Quessy-Légaré, Marie-Claude	21 282	10 641

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité		**OUI**	**NON**	**S.O.**
1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre	1	4 970 000 $		
2. L'organisme municipal applique-t-il les normes sur les paiements de transfert en suivant la position prescrite par le gouvernement du Québec selon la recommandation du MAMH?	2 / 3 / 4	X		

Les questions 3 et 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?	5 / 6	X		
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2019	7	264 153 $		
4. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?	8 / 9	X		
5. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :				
a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3ème paragraphe du 2ème alinéa de l'article 117.1 LAU.	10 / 11	X		
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2019	12	1 $		
b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 $ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.	13 / 14	X		
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2019	15	754 685 $		
c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM).	16 / 17		X	
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2019	18	$		
d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM).	19 / 20		X	
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2019	21	$		

QUESTIONNAIRE (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

		OUI	NON
6. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)?	22 / 23	[ ]	[X]
Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)?	24 / 25	[ ]	[ ]
Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :			
7. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu:			
a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?	26 / 27	[ ]	[X]
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2019	28	_____ $	
b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?	29 / 30	[ ]	[X]
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2019	31	_____ $	
8. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?	32 / 33	[X]	[ ]
Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :			
a) crédits de taxes	34	27 050 $	
b) autres formes d'aide	35	_____ $	
9. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2019			
Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2019	36	.....	
Facteur comparatif de 2019	37	.....	
Valeur uniformisée	38	_____	

QUESTIONNAIRE (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

10. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2019 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTQ — 39 ____ $

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver — 40 ____ $
- Dépenses autres que pour l'entretien d'hiver — 41 ____ $

b) Dépenses d'investissement — 42 ____ $

c) Total des frais encourus admissibles — 43 ____ $

d) Description des dépenses d'investissement :

e) Si le total des frais encourus admissibles à la ligne 43 n'atteint pas 90 % de l'aide financière reçue ou à recevoir à la ligne 39, fournissez-en les justifications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution — 44 ____

b) Date d'adoption de la résolution — 45 ____

11. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre*?

	OUI	NON
	46 [X]	47 [ ]

Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :

a) Numéro de la résolution — 48 Résolution no 1910-603

b) Date d'adoption de la résolution — 49 2019-10-28

QUESTIONNAIRE (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité

		OUI	NON
12. Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens			
a) La municipalité a-t-elle adopté un règlement municipal plus sévère que le règlement du gouvernement du Québec?	50 / 51	☐	☐
b) Nombre de chiens enregistrés à la municipalité au 31 décembre 2019	52		
c) Nombre de chiens potentiellement dangereux enregistrés à la municipalité au 31 décembre 2019	53		
Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'exercice			
d) Nombre de signalements émis par un médecin vétérinaire (art. 2)	54		
e) Nombre de signalements émis par un médecin (art. 3)	55		
Mesures d'encadrement			
f) Nombre d'ordonnaces émises par la municipalité au cours de l'exercice portant sur l'examen d'un chien par un médecin vétérinaire (art. 5)	56		
g) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'exercice :			
- à l'issu d'un examen effectué par un médecin vétérinaire (art. 8)	57		
- à l'issu d'une blessure infligée à une personne ou un animal domestique (art. 9)	58		
h) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'exercice à la suite d'un signalement d'une attaque causant (art. 10) :			
- la mort	59		
- une blessure grave	60		
i) Nombre de constats d'infraction émis par la municipalité au cours de l'exercice en vertu du règlement du gouvernement du Québec	61		

Taux global de taxation réel

Exercice terminé le 31 décembre 2019

Nom : Sept-Îles

Code géographique : 97007

Type d'organisme municipal : Municipalité locale

Affaires municipales et Habitation
Québec

TABLE DES MATIÈRES

PAGE

Taux global de taxation réel audité

Rapport de l'auditeur indépendant sur le taux global de taxation réel 3

Taux global de taxation réel 4

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL

À la trésorière de la Ville de Sept-Îles

Opinion

Nous avons effectué l'audit de l'état établissant le taux global de taxation réel de la Ville de Sept-Îles (ci-après la « ville) pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 (ci-après l'« état »).

À notre avis, l'état ci-joint pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 a été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux dispositions de la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (RLRQ, chapitre F-2.1) (ci-après les « exigences légales »).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit de l'état au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation - Référentiel comptable

Nous attirons l'attention sur la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1) qui décrit le référentiel comptable appliqué. L'état a été préparé afin de permettre à la Ville de répondre aux exigences de l'article 105 de la Loi sur les cités et villes (chapitre C-19). En conséquence, il est possible que l'état ne puisse se prêter à un usage autre. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard de l'état

La direction est responsable de la préparation de l'état conformément aux exigences légales, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un état exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que l'état est exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs de l'état prennent en se fondant sur celui-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL

Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

·Nous identifions et évaluons les risques que l'état comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

·Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;

·Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, le cas échéant, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.
Société de comptables professionnels agréés
CPA auditeur, Permis de comptabilité publique A124966
Sept-Îles, Québec, le 25 mai 2020

TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

REVENUS ADMISSIBLES NON CONSOLIDÉS

Revenus de taxes	1	53 822 616
Total des crédits et dégrèvements relatifs uniquement aux taxes foncières, pris en compte dans les revenus de taxes	2 27 050	
Ajouter		
Revenus de taxes de l'exercice 2019 provisionnés pour contestations d'évaluation foncière	3	117 768
Crédits en vertu de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales	4	
Déduire		
Taxes d'affaires	5	
Taxes foncières imposées en vertu du 1er alinéa de l'article 208 LFM	6	597 433
Différence que l'on obtient en soustrayant du total des taxes sur les immeubles non résidentiels et industriels, le montant des revenus en application du taux de base	7	20 383 527
Taxes aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1	8	219 320
Autres taxes non reconnues en vertu de la réglementation	9	
Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel	10	32 740 104

ÉVALUATION DES IMMEUBLES IMPOSABLES

Évaluation des immeubles imposables au 1er janvier 2019 en tenant compte de toutes modifications et mises à jour qui ont un effet à cette date	11	2 760 723 700
Évaluation des immeubles imposables au 31 décembre 2019 en tenant compte de toutes modifications et mises à jour qui ont un effet à cette date	12	2 767 862 700
Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel (Somme des lignes 11 et 12, le tout divisé par 2)	13	2 764 293 200

TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL DE 2019
(Ligne 10 ÷ ligne 13 x 100)

14 | 1 | , | 1 | 8 | 4 | 4 | / 100 $

Données prévisionnelles non auditées

pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2020

Nom : Sept-Îles

Code géographique : 97007

Type d'organisme municipal : Municipalité locale

Affaires municipales et Habitation
Québec

TABLE DES MATIÈRES

PAGE

Données prévisionnelles non auditées pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2020

Revenus de taxes	3
Revenus de compensations tenant lieu de taxes	4
Calcul de certains revenus de taxes	5
Taux des taxes	7
Taux global de taxation prévisionnel	8
Répartition des revenus de taxes par catégories d'immeubles	9
Questionnaire	11

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
REVENUS DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2020

Non audité

TAXES

SUR LA VALEUR FONCIÈRE		
Taxes générales		
Taxe foncière générale	1	40 685 849
Taxes spéciales		
Service de la dette	2	7 646 787
Activités de fonctionnement	3	
Activités d'investissement	4	
Taxes de secteur		
Taxes spéciales		
Service de la dette	5	235 414
Activités de fonctionnement	6	
Activités d'investissement	7	
Autres	8	
	9	48 568 050
SUR UNE AUTRE BASE		
Taxes, compensations et tarification		
Services municipaux		
Eau	10	2 934 565
Égout	11	
Traitement des eaux usées	12	
Matières résiduelles	13	
Autres		
- Cueillette des déchets	14	3 548 246
-	15	
-	16	
Centres d'urgence 9-1-1	17	194 000
Service de la dette	18	37 080
Pouvoir général de taxation	19	
Activités de fonctionnement	20	
Activités d'investissement	21	
	22	6 713 891
Taxes d'affaires		
Sur l'ensemble de la valeur locative	23	
Autres	24	
	25	
	26	6 713 891
	27	55 281 941

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
REVENUS DE COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2020

Non audité

COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES		
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES		
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement		
Taxes sur la valeur foncière	1	2 196 320
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	2	24 065
Taxes d'affaires	3	
Compensations pour les terres publiques	4	185 688
	5	2 406 073
Immeubles des réseaux		
Santé et services sociaux	6	633 530
Cégeps et universités	7	329 820
Écoles primaires et secondaires	8	994 600
	9	1 957 950
Autres immeubles		
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux		
Taxes sur la valeur foncière	10	
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	11	
Taxes d'affaires	12	
	13	
	14	4 364 023
GOUVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES		
Taxes sur la valeur foncière	15	1 610 650
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	16	58 887
Taxes d'affaires	17	
	18	1 669 537
ORGANISMES MUNICIPAUX		
Taxes sur la valeur foncière	19	
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	20	
	21	
AUTRES		
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	22	
Autres	23	
	24	
	25	6 033 560

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
CALCUL DE CERTAINS REVENUS DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2020

Non audité

			Assiette d'application imposable		Taux adopté		Revenus bruts	Crédits/ Dégrèvements	Dotation à la provision	Autres ajustements	Revenus nets
Taxes sur la valeur foncière											
Taxes générales											
Taxe foncière générale (taux unique)	1		x	2	/100$	3					
Taxe foncière générale (taux variés)											
Résiduelle (résidentielle et autres)	4	1 739 225 384	x	5	0,6938 /100$	6	12 066 755				
Immeubles de 6 logements ou plus	7	184 405 270	x	8	0,6938 /100$	9	1 279 404				
Immeubles non résidentiels	10	472 139 046	x	11	/100$	12					
Immeubles industriels	13	391 850 500	x	14	/100$	15					
Terrains vagues desservis											
Immeubles non résidentiels	16		x	17	/100$	18					
Autres	19		x	20	/100$	21					
Immeubles agricoles	22		x	23	/100$	24					
Total						25	13 346 159	26 (3 130)	27 (151 015)	28 27 493 835	29 40 685 849
Taxes spéciales											
Service de la dette (taux unique)	30	2 787 620 200	x	31	0,2731 /100$	32	7 612 991				
Service de la dette (taux variés)											
Résiduelle (résidentielle et autres)	33		x	34	/100$	35					
Immeubles de 6 logements ou plus	36		x	37	/100$	38					
Immeubles non résidentiels	39		x	40	/100$	41					
Immeubles industriels	42		x	43	/100$	44					
Terrains vagues desservis											
Immeubles non résidentiels	45		x	46	/100$	47					
Autres	48		x	49	/100$	50					
Immeubles agricoles	51		x	52	/100$	53					
Total						54	7 612 991	55 (1 232)	56 (18 991)	57 54 019	58 7 646 787

S58

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
CALCUL DE CERTAINS REVENUS DE TAXES (suite)
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2020

Non audité

	Assiette d'application imposable		Taux adopté		Revenus bruts	Crédits/ Dégrèvements	Dotation à la provision	Autres ajustements	Revenus nets
Taxes sur la valeur foncière									
Taxes générales									
Taxes spéciales									
Activités de fonctionnement (taux unique)	1	x	2	/100$	3				
Activités de fonctionnement (taux variés)									
Résiduelle (résidentielle et autres)	4	x	5	/100$	6				
Immeubles de 6 logements ou plus	7	x	8	/100$	9				
Immeubles non résidentiels	10	x	11	/100$	12				
Immeubles industriels	13	x	14	/100$	15				
Terrains vagues desservis									
Immeubles non résidentiels	16	x	17	/100$	18				
Autres	19	x	20	/100$	21				
Immeubles agricoles	22	x	23	/100$	24				
Total					25	26 ( )	27 ( )	28	29
Taxes spéciales									
Activités d'investissement (taux unique)	30	x	31	/100$	32				
Activités d'investissement (taux variés)									
Résiduelle (résidentielle et autres)	33	x	34	/100$	35				
Immeubles de 6 logements ou plus	36	x	37	/100$	38				
Immeubles non résidentiels	39	x	40	/100$	41				
Immeubles industriels	42	x	43	/100$	44				
Terrains vagues desservis									
Immeubles non résidentiels	45	x	46	/100$	47				
Autres	48	x	49	/100$	50				
Immeubles agricoles	51	x	52	/100$	53				
Total					54	55 ( )	56 ( )	57	58

	Valeur locative imposable								
Taxe d'affaires sur la valeur locative	59	x	60	%	61	62 ( )	63 ( )	64	65

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
TAUX DES TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2020

Non audité

Compensations et tarification pour services municipaux résidentiels (montant fixe)

Par unité de logement

Eau	1	160 , 00 $
Égout	2	, $
Eau et égout	3	, $
Traitement des eaux usées	4	, $
Matières résiduelles	5	165 , 00 $

Autres taxes et compensations, et autres modes de tarification

Description	Taux	Code[1]	Préciser
Taux INR - > 10 000 000 $	3,0033	1	/ du 100 $ d'évaluation
Taux IND - > 10 000 000 $	3,3617	1	/ du 100 $ d'évaluation
Service de la dette - Ancien Sept-Îles	0,0088	1	Taxe de secteur / 100 $
Service de la dette - Ancien Gallix	0,0000	1	Taxe de secteur / 100 $
Service de la dette - Ancien Moisie	0,0046	1	Taxe de secteur / 100 $
Taxe de secteur - Égout de Moisie	7,0000	4	/unité d'éval. desservi
Taxe de secteur - Puit eau potable - MO	220,0000	4	/unité d'éval. desservi
Taxe spéciale - Côte du Relais	20,1495	7	/ mètre de front
Taxe spéciale - Rue de l'Église	34,4800	7	/ mètre de front
Compensation - Rue du Rond-Point	1 033,3600	4	/ immeuble imposable
Conteneur - 2 verges cubes	740,0000	7	/ Verge cube
Conteneur - 4 verges cubes	1 480,0000	7	/ Verge cube
Conteneur - 6 verges cubes	2 220,0000	7	/ Verge cube
Commercial sans conteneur	0,1500	1	/ du 100 $ d'évaluation
Dépôt site d'enfouissement - Intérieur	93,5100	7	/tonne métrique déposée
Dépôt site d'enfouissement - Extérieur	133,5100	7	/tonne métrique déposée
Eau au compteur - 16 mm	75,0000	7	Compensation minimale
Eau au compteur - 19 mm	75,0000	7	Compensation minimale
Eau au compteur - 25 mm	150,0000	7	Compensation minimale
Eau au compteur - 38 mm	250,0000	7	Compensation minimale
Eau au compteur - 50 mm	375,0000	7	Compensation minimale
Eau au compteur - 75 mm	750,0000	7	Compensation minimale
Eau au compteur - 100 mm	1 250,0000	7	Compensation minimale
Eau au compteur - 150 mm	2 000,0000	7	Compensation minimale
Eau au compteur - 200 mm	2 500,0000	7	Compensation minimale
Commercial sans compteur d'eau	160,0000	7	/unité d'éval. desservi
Eau au compteur - Compens. additionnelle	0,6000	7	/ 1 000 litres excédent
Eau - Chambre ou pension	55,0000	7	/ Chambre ou pension
Déchets - Chambre ou pension	55,0000	7	/ Chambre ou pension

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
TAUX DES TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2020

Description	Taux	Code[1]	Préciser
Déchets - Emplac. camping	15,0000	7	/ Emplacement

1. Code : 1 - du 100 $ d'évaluation
2 - du mètre carré
3 - du mètre linéaire
4 - tarif fixe (compensation)
5 - du 1 000 litres
6 - % de la valeur locative
7 - autres (préciser)

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
TAUX GLOBAL DE TAXATION PRÉVISIONNEL
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2020

Non audité

REVENUS ADMISSIBLES

Revenus de taxes		1	55 281 941
Total des crédits et dégrèvements relatifs uniquement aux taxes foncières, pris en compte dans les revenus de taxes	4 400	2	
Ajouter			
Revenus de taxes de l'exercice 2020 provisionnés pour contestations d'évaluation foncière		3	170 617
Crédits en vertu de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales		4	
Déduire			
Taxes d'affaires		5	
Taxes foncières imposées en vertu du 1er alinéa de l'article 208 LFM		6	621 686
Différence que l'on obtient en soustrayant du total des taxes sur les immeubles non résidentiels et industriels, le montant des revenus en application du taux de base		7	20 933 469
Taxes aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1		8	194 000
Autres taxes non reconnues en vertu de la réglementation		9	
Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation prévisionnel		10	33 703 403

ÉVALUATION DES IMMEUBLES IMPOSABLES AYANT SERVI À ÉTABLIR LES REVENUS DE LA TAXES FONCIÈRE GÉNÉRALE

11 2 787 620 200

TAUX GLOBAL DE TAXATION PRÉVISIONNEL DE 2020

(Ligne 10 ÷ ligne 11 x 100)

12 1 , 2 0 9 0 /100 $

S63

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
RÉPARTITION DES REVENUS DE TAXES PAR CATÉGORIES D'IMMEUBLES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2020

Non audité

		Immeubles non résidentiels	Immeubles industriels	Terrains vagues desservis		6 logements ou plus	Immeubles agricoles
				Immeubles non résidentiels	Autres		
Taxes sur la valeur foncière							
Générales	1	15 533 910	14 223 620			1 766 530	
De secteur	2	42 510	34 480			16 080	
Autres	3						
Taxes sur une autre base							
Taxes, compensations et tarification							
Service de la dette	4						
Autres	5	2 196 019	217 883			1 000 445	
Taxes d'affaires							
Sur la valeur locative	6						
Autres	7						
	8	17 772 439	14 475 983			2 783 055	

S64

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
RÉPARTITION DES REVENUS DE TAXES PAR CATÉGORIES D'IMMEUBLES (suite)
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2020

Non audité

		Résiduelle			Total
		Résidentielles	Agriculture Résidences	Autres	
Taxes sur la valeur foncière					
Générales	9	16 808 576			48 332 636
De secteur	10	142 344			235 414
Autres	11				
Taxes sur une autre base					
Taxes, compensations et tarification					
Service de la dette	12	37 080			37 080
Autres	13	3 068 464			6 482 811
Taxes d'affaires					
Sur la valeur locative	14				
Autres	15				
	16	20 056 464			55 087 941

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
QUESTIONNAIRE
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2020

Non audité		OUI		NON		S.O.
1. La municipalité applique-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2020, les mesures fiscales suivantes?						
a) Régime d'impôt foncier à taux variés en vertu de l'article 244.29 LFM						
- Pour la taxe foncière générale	1	X	2			
- Pour une ou des taxes spéciales en vertu des articles 979.1 et 979.2 du CM ou des articles 487.1 et 487.2 de la LCV	3	X	4		5	
b) Une ou des sous-catégories d'immeubles dans la catégorie des immeubles non résidentiels en vertu des articles 244.64.1 à 244.64.8 LFM	6		7	X	8	
- Décrire chaque sous-catégorie avec son assiette d'application imposable et son taux adopté.						
c) Des taux de taxes foncières distincts aux immeubles non résidentiels et / ou aux immeubles industriels en fonction de l'évaluation foncière en vertu de l'article 244.64.9 LFM	9	X	10		11	
- Pour chaque catégorie et sous-catégorie, décrire chaque tranche d'imposition distincte avec son assiette d'application imposable et son taux adopté.						

```
INR - Moins de    10 000 001 $ à 2,8804 $, soit 329 869 046  $ pour  9 501 548 $
INR - Excédent de 10 000 000 $ à 3,0033 $, soit 142 270 000 $ pour  4 272 795 $
IND - Moins de    10 000 001 $ à 3,2896 $, soit  26 842 500 $ pour    883 011 $
IND - Excédent de 10 000 000 $ à 3,3617 $, soit 365 008 000 000 $ pour 12 270 474 $
```

d) Étalement de la variation de valeur des unités admissibles en vertu des articles 253.27 à 253.35 LFM						
- Pour l'ensemble des immeubles imposables et compensables	12		13	X	14	
- Pour les immeubles non résidentiels imposables et compensables seulement (incluant les immeubles industriels)	15		16	X	17	
- Pour les immeubles imposables et compensables autres que non résidentiels et industriels	18		19	X	20	
2. La municipalité applique-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2020, la mesure de diversification transitoire des taux de certaines taxes foncières (art. 253.54 à 253.62 LFM)?	21		22	X		
3. La municipalité recevra-t-elle du MAPAQ des remboursements de taxes de 2020 pour des exploitations agricoles enregistrées?	23	X	24			
Si oui, indiquer le montant.	25	15 770 $				
4. Richesse foncière - Évaluation équivalente découlant de la capitalisation des revenus provenant de l'application de l'article 222 LFM (utilisée au calcul de la richesse foncière uniformisée de l'année suivante)	26	$				
5. Date d'adoption du budget par le conseil	27	2019-12-10				

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
QUESTIONNAIRE (suite)
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2020

Non audité

6.	Total des charges prévues au budget (incluant l'amortissement)	28	69 851 780 $
7.	Remboursement de la dette à long terme prévu au budget	29	7 807 930 $
8.	Frais de financement - Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge de l'organisme municipal, prévus au budget	30	2 391 842 $
9.	Affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté prévue au budget	31	$

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

Non audité		OUI		NON		S.O.
1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?						
Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».	1	X	2			
Si oui, présentez-vous le budget consolidé?	3		4	X		
2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?	5		6	X		
3. Bien que les normes sur les instruments financiers du secteur public soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2022 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?	7		8	X		

Les questions 4 à 6 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement. Pour tout autre organisme, veuillez inscrire S.O.

4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?	9		10		11	X
5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?	12		13		14	X
6. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion foncière et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?	15		16		17	X

La question 7 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées. Pour tout autre organisme, veuillez inscrire S.O.

7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?	18		19		20	X
Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?	21		22			

Organisme Sept-Îles Code géographique 97007

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

Je , Manon Nobert, CPA, CA, OMA , atteste que le rapport financier consolidé de Sept-Îles pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019, transmis de façon électronique au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, a été déposé à la séance du conseil du 2020-05-25.

Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou secrétaire-trésorier transmis de façon électronique au même Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par Sept-Îles.

Cette transmission est effectuée conformément à la procédure établie par le Ministère.

Je confirme que Sept-Îles consent à la diffusion intégrale par le ministre du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tels que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le ministre.

Afin de permettre la diffusion intégrale de ces rapports et documents par le ministre, je confirme également que Sept-Îles détient les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Je confirme qu'en appuyant sur le bouton « Attester », je manifeste mon consentement au même titre qu'une signature manuscrite.

Date et heure de la dernière modification : 2020-05-22 11:10:09

Date de transmission au Ministère :

S68